

avec aujourd'hui. Ça a fait réfléchir les parents, puis j'allais dans les caisses populaires ailleurs au Témiscamingue et je disais encore la même chose, eux autres ils n'avaient pas pensé à ça; eux aussi ont ouvert la caisse scolaire par la suite. Elle habitue l'enfant à déposer 0,05 \$, 0,10 \$, c'est ça de l'économie ...»

Source : Lucien Barrette. **La Caisse populaire de Lorraineville, 1936-1986. Entrevue réalisée par Marc Riopel. 8 août 1986.**

De 1953 à 1958, le bureau de la Caisse demeure chez Monsieur Lepage. À la suite de l'augmentation de l'achalandage, les administrateurs s'aperçoivent qu'un nouveau local s'impose. Ils entreprennent alors des démarches visant à acheter une propriété, qui se concrétisent le 18 octobre 1958 avec l'achat de la propriété de Donat McFadden, sur la rue Notre-Dame Est, au prix de 11 500 \$. Une fois l'aménagement intérieur terminé, on procède à l'inauguration officielle du nouveau local le 18 janvier 1959. L'été 1958 marque également le départ d'Eugène Baril qui devient gérant de la Caisse populaire de Ville-Marie.

Le 18 mai 1965, les administrateurs acceptent la démission de Lucien Barrette, comme secrétaire-gérant et membre du conseil d'administration. Ils embauchent Fernand Lavallée à titre de gérant intérimaire. Le 20 mai, le conseil d'administration engage Roger Dubé comme assistant-gérant. Le 8 juin 1965, Gabriel Bastien entre en fonction à titre de gérant de la Caisse Populaire de Lorraineville.

En octobre 1966, devant l'expansion continue de la Caisse, les administrateurs envisagent deux possibilités, soit agrandir le local, soit construire un nouveau bâtiment. Le président et le gérant de l'époque, respectivement Alcide Dubé et Gabriel Bastien, présentent des études détaillées de ces deux options au conseil d'administration. Les administrateurs optent pour la construction d'un nouvel édifice. Le 8 avril, ils achètent un terrain appartenant à René Legault, situé sur la rue Notre-Dame Ouest, côté nord, au coin de la rue St-Joseph. On procède à la démolition de la bâtisse qui s'y trouve et commence les travaux de construction du nouvel édifice. L'inauguration se fait à l'automne 1967. Gabriel Bastien demeure gérant de la Caisse jusqu'au 15 décembre 1968, date à laquelle lui succède Léonide Brousseau. Au début de l'année 1970, Monsieur Brousseau quitte cette fonction; le conseil d'administration embauche alors Eugène Baril à titre de gérant.

L'implantation et le développement du système informatique, 1971-1986

Des débuts en 1936 jusqu'au milieu des années 1970, la comptabilité de la Caisse se fait manuellement. Les employés inscrivent eux-mêmes les dépôts et les retraits dans les livres des sociétaires, en plus d'additionner à la machine les entrées et les sorties pour la tenue des livres de la Caisse. En 1974, les premières machines font leur apparition. Les machines NCR exécutent toutes les opérations relatives à la comptabilité et au fonctionnement de la Caisse. Le travail se fait désormais plus rapidement et le risque d'erreurs s'en trouve diminué.

Puis, en 1978, la Caisse Populaire se dote d'un système informatique intégré. La tenue de livres et la comptabilité se font désormais sur ordinateur. L'année suivante, le système Inter-Caisse entre en opération à Lorraineville et relie cette dernière à toutes les autres caisses membres du réseau. Peu importe l'endroit où l'on se trouve, on peut désormais effectuer une transaction à notre Caisse Populaire en quelques minutes. Il s'agit d'une innovation dans le domaine des institutions financières au Québec. Par la suite, les différentes banques adoptent à leur tour un système semblable à l'Inter-Caisse, développé par le Mouvement Desjardins.

À cette époque, Eugène Baril assume la gérance. Puis, il démissionne en 1982. Yvan Gagnon, un ancien directeur de la Banque Nationale du Canada de Lorraineville, est embauché le 13 septembre 1982. À l'automne 1985, on procède à l'agrandissement du local de la Caisse. Par ailleurs, les employés signent leur première convention collective en 1986, année du cinquantenaire de la Caisse populaire de Lorraineville.

En 1998, afin d'améliorer la qualité des services et de réduire les coûts de fonctionnement et

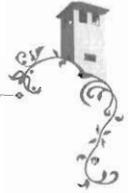


des divers spécialistes, le directeur général de la Caisse populaire Lorraineville, Raymond Grenier, dirige le projet de fusion avec les caisses Béarn et Fabre. Le siège social est à Lorraineville avec des points de services à Béarn et à Fabre. La nouvelle institution porte le nom de Caisse Desjardins de Béarn-Fabre-Lorraineville. En 1999, Marcelin Grenier est embauché à titre de directeur de la Caisse. Il occupe encore ce poste en 2007.

Cette institution financière occupe une place de choix dans l'histoire de Lorraineville. Son essor et son développement se font de pair avec les autres institutions de la localité, comme l'illustre le prochain chapitre.



La Caisse Populaire de Lorraineville, vers 1985



Chapitre 5

Les institutions religieuses, municipales et scolaires

À compter des années 1930, les institutions lorrainvilloises entament une phase de consolidation qui s'étire sur quelques décennies. Ce mouvement touche autant l'église, les écoles que les municipalités du village et de la campagne. Les sports, les loisirs et la culture se développent considérablement pendant cette période, comme l'illustrent les exemples présentés dans ce chapitre.

1. La religion et l'évolution de la société

Pendant cette période de l'histoire, la vie religieuse à Lorrainville suit les tendances globales de la société québécoise. La pratique religieuse atteint des sommets chez les Lorrainvillois dans les années 1950, pour ensuite décliner considérablement dans les décennies suivantes. Une partie grandissante de la population délaisse l'église et plusieurs ne s'y reconnaissent plus. Cette démobilité engendre chez certains une quête d'une pratique religieuse et spirituelle différente et donne naissance à l'Église évangélique du Témiscamingue.

Les frontières diocésaines

Dans les années 1930, de nouveaux changements à la carte des diocèses conduisent au morcellement du grand diocèse d'Haileybury. De ce territoire, émergent deux diocèses, Timmins et Amos, et deux vicariats apostoliques, Ontario-Nord et Baie James. Le diocèse de Timmins est créé le 10 décembre 1938. Son territoire s'étend des deux côtés du lac Témiscamingue et il englobe la zone agricole du Témiscamingue (à l'exception de Témiscaming qui fait toujours partie du diocèse de Pembroke), la zone minière de Rouyn-Noranda et se termine à Malartic, pour sa partie québécoise, et comprend également la zone agricole et minière du nord-est ontarien. Des missions algonquines font également partie de ce diocèse. Haileybury demeure la ville épiscopale du diocèse, mis à part un intervalle de deux ans, entre 1940 et 1942, alors que Timmins obtient cet honneur.

Le vent de réformes qui souffle sur le Québec, au début des années 1960, n'est pas sans affecter l'Église catholique et ses institutions. La fréquentation des églises est à la baisse et le recrutement du clergé pose problème. Afin de mieux ajuster les frontières religieuses aux frontières politiques, l'Église catholique détache la partie québécoise du diocèse de Timmins pour fonder le diocèse de Rouyn-Noranda, en 1974. Comme le concile Vatican II prône en faveur du rajeunissement et du rapprochement de l'Église de ses fidèles, on nomme un jeune évêque comme premier titulaire du nouveau diocèse, M^{gr} Jean-Guy Hamelin. En mars 2002, M^{gr} Hamelin procède à l'ordination de Dorylas Moreau à titre d'évêque du diocèse de Rouyn-Noranda. En 2006, ce diocèse compte 2 évêques, 36 paroisses dont 28 sans curé résidant et trois missions amérindiennes dont deux sans curé résidant.

La consolidation spirituelle et matérielle de la paroisse

Dans la première moitié du 20^e siècle, le principal travail du clergé, tant à Lorrainville qu'ailleurs dans le diocèse, consiste en la consolidation des paroisses. Cela se traduit par la mise sur pied de coopératives, dans les années 1930 et 1940, comme nous l'avons vu pour les beurreries coopératives et les caisses populaires. L'amélioration des conditions financières des paroissiens se traduit également par l'évolution matérielle et spirituelle de l'église et du presbytère, comme l'illustrent ces quelques exemples.



En 1931, le conseil de la Fabrique emprunte 8 000 \$, l'équivalent de 103 000 \$ en 2007, pour finir l'intérieur de l'église en bois vernis et poser des bancs. En 1939, Jean Gauthier prend la direction du chœur de chant de l'église. Dans les années 1930 et 1940, les paroissiens pratiquent activement leur foi et participent en masse aux fêtes religieuses célébrées en grande pompe à Lorrainville.

La célébration de l'Immaculée-Conception en 1937

Jeudi 16 décembre 1937, p. 8. La fête de l'Immaculée-Conception [le 8 décembre], qui est une des plus belles fêtes liturgiques, a été célébrée par la foule, qui s'est approchée pieusement de la Table Sainte. À la messe de 8 hrs, il y eut des cantiques, par le chœur des Enfants de Marie. A [sic] 2.30 hrs p.m., procession et démonstration à la Sainte Vierge par les congréganistes. 14 jeunes filles ont été reçues membres de la Confrérie. L'acte de consécration fut récité par Mlle Antoinette Jodoin. Après, une quête fut faite par Mlles Lucia Thérien et Albina Frappier. M. le curé, dans un bref commentaire [sic] exprima les devoirs d'une digne Enfant de Marie. La bénédiction du Saint Sacrement termina l'office de l'après-midi.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. **Lorrainville**. 1981, p. 15-16.

Les fêtes de Noël 1937

Jeudi 13 janvier 1938, p. 6. Si humble que soit notre temple, Noël a été fêté dans toute sa splendeur. Près de 1,200 communicants se sont approchés de la Sainte Table pour recevoir les grâces offertes par l'union de l'Enfant-Dieu. À cette occasion, le R. P. Jasmin, O.M.I. principal de l'École Normale de Ville-Marie, a bien voulu prêter son gracieux concours de ministère à M. le curé.

Le chant fut organisé par la Rév. Soeur Jean-Martyr, musicienne en charge de la paroisse, aidée de Mme A. Baril et de M. J. Baril, maître de chapelle. La chorale des hommes et des jeunes filles exécuta la Messe de Ste-Thérèse. Les solistes furent MM. J. Baril, J. Gauthier, R. Desjardins et A. Leclerc. A [sic] la messe de 10 hrs, M. Paul Clermont chanta l'Adeste Fideles.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. **Lorrainville**. 1981, p. 18.

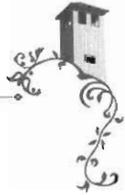
Procession de la Fête-Dieu

Tous les organismes étaient présents lors de la procession de la Fête-Dieu. Quand la messe finissait, tout le monde sortait et se regroupait selon leurs organismes. Ils avaient des drapeaux, des bannières, une personne la portait et tous les autres membres la suivait, et ainsi de suite. On faisait tout le tour du village : on passait dans la rue du Stadium, on s'en allait au bureau de poste et on repartait par l'autre rue et il y avait toujours une place où il y avait un reposoir. Il y en avait un chez M. Clermont, où



Reposoir de la Fête-Dieu, situé à la résidence d'Albert Clermont. Cette résidence sera souvent l'hôtesse du reposoir

est la garderie aujourd'hui. C'était un genre d'autel, les saints-sacrements étaient exposés-là et le curé faisait des prières. C'était très beau! C'était lors de la fête Dieu, au début de juin. Les gens accrochaient des drapeaux et autres décorations sur leur maison, le long de la procession.



Reposoir de la Fête-Dieu à la résidence de Lucien Bellemare

Source : Isidore Renaud et Solange Jollette Renaud. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 13 septembre 2006.

Le 30 mai [1948], jour de la Fête-Dieu, les paroissiens jouissaient du grand bonheur d'avoir parmi eux leur évêque «grand pasteur des âmes», Son Excellence Mgr L. Rhéaume. À la fin de la grand'messe, comme la belle température s'y prêtait, il y eut procession solennelle. Son Excellence portait le Saint-Sacrement. L'on se rendit au reposoir qui était magnifiquement décoré, à l'école St-Jean-Baptiste. Tous les paroissiens

étaient groupés sous les drapeaux et bannières des Dames de Ste-Anne, des Enfants de Marie et de St-Joseph, de la Ligue du Sacré-Coeur, du Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc et des Chevaliers de Colomb. Dans l'après-midi, il y eut confirmation de 81 enfants, cérémonie très religieuse et inoubliable pour nos jeunes enfants.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. Lorrainville. 1981, p. 77.

Il faut dire qu'à cette époque, l'enseignement de la foi catholique occupe une place importante dans le programme scolaire québécois. Le cœur de ce programme est constitué par l'enseignement du catéchisme et la mémorisation de ses questions et réponses, exercice fort utile lors de la pratique conduisant à la cérémonie de la profession de foi.



Procession de la Fête-Dieu



Procession de la Fête-Dieu sur la rue Principale

Marcher au catéchisme

J'ai marché au catéchisme au village, je voyageais avec un chien attelé à une brouette. Le curé nous enseignait le catéchisme pendant trois semaines, on y allait à tous les jours, toute la journée. Ils posaient des questions sur le catéchisme, sur la religion. On avait un petit catéchisme avec des questions et des réponses, fallait apprendre ça par cœur et la maîtresse nous l'enseignait à l'école. Pour passer le test, on allait voir M. Le curé pour savoir si on avait bien appris nos leçons. Lors de la cérémonie, il posait des questions au hasard, parmi les élèves. Tous les enfants de la paroisse étaient ensemble, ça nous donnait l'occasion de connaître les jeunes du village. À



Lorrainville, ça se faisait sous la direction du curé Gauvin, il était assez sévère! C'était un curé bien charitable, mais bien, bien sévère, et pas très patient! Quand on commençait à aller à la confesse étant jeune, on déboulait nos pêchés et lui il n'était pas patient pour écouter les pêchés des enfants mal préparés. Mgr Gauvin était sévère, mais pas autant que Mgr Moreau de Guigues.

Source : Isidore Renaud. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 13 septembre 2006.

L'année 1952 marque le début d'importants changements dans la paroisse de Lorrainville. Cette année-là, M^{re} Joseph Gauvin meurt et l'abbé Louis-Charles Côté le remplace. Ce dernier entreprend la rénovation et le réaménagement de l'église. On repeint l'intérieur, pose des tuiles sur le plancher et refait complètement le chœur. Un ambon y est installé et du tapis recouvre le plancher. Le presbytère est de plus complètement rénové. Par ailleurs, la Fabrique cède les terrains pour les écoles Notre-Dame et Saint-Louis, construites respectivement en 1955 et 1958. Dans les rangs de Lorrainville, certains agriculteurs érigent une croix de chemin sur leur propriété. Les habitants des environs peuvent s'y rendre pour faire leurs dévotions.

La Croix de chemin

Il y avait une croix de chemin chez Philius Coutu, dans le rang 6 Nord. Lors du mois de Marie, les gens se rassemblaient pour aller prier à la croix. À tous les soirs, tout le mois de mai, à 19 h, c'était le chapelet à la croix. Tous les habitants du rang s'y rendaient, ensuite ils retournaient chez eux. C'était comme ça à tous les ans. Quand j'étais fille, on faisait de même dans le rang 5, on allait là à tous les soirs du mois de Marie, Maman emmenait tous ceux qu'elle pouvait.

Source : Isidore Renaud et Solange Jolette Renaud. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 13 septembre 2006.

En 1963, l'abbé Jean Goulet remplace l'abbé Côté à titre de curé de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville. En 1965, il procède lui aussi à des rénovations importantes au sous-sol de l'église, dotant ainsi le Club de l'Âge d'Or d'une salle multifonctionnelle et créant un salon funéraire. On fait également isoler l'église. En 1974, l'abbé Goulet quitte la paroisse et l'abbé Gérard Lecomte le remplace dans ces fonctions. L'abbé Lecomte entreprend lui aussi des travaux de rénovation des bâtiments. On rénove l'extérieur de l'église et l'intérieur du presbytère. Parallèlement à ces travaux matériels, chaque curé insuffle un renouveau spirituel à sa paroisse, comme le comité de Pastorale et les mouvements de prières dont les groupes de charismatiques. D'autres changements se produisent dans la cure de Lorrainville. Remplaçant Gérard Lecomte, Jean-Claude Labbé assume la fonction de curé de Lorrainville entre 1981 et 1992. Cette année-là, l'actuel curé de Lorrainville, l'abbé Louis Naud, entre en charge. En 1994, sous sa gouverne, on entreprend d'autres travaux majeurs à l'église, y investissant plus de 100 000 \$ pour refaire le chœur selon le style originel en demi-cercles et embaucher une artiste locale pour peindre une fresque sur le mur derrière l'autel.

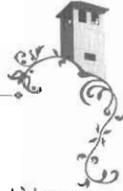
Parallèlement au développement matériel de la paroisse, le clergé regroupe ses paroissiens au sein d'organismes et de groupes sociaux s'adressant à tous les membres de la famille.

Les organismes religieux pour toute la famille

À Lorrainville, comme ailleurs au Témiscamingue, il existe une série d'associations à caractère religieux



Les Filles d'Isabelle de Lorrainville, à leur 25^e anniversaire de fondation



fort actives dans la paroisse. Ces associations visent à entretenir et à développer la foi des fidèles. Mentionnons à ce sujet la Ligue du Sacré-Coeur pour les hommes, les Dames de Sainte-Anne pour les femmes et les Enfants de Marie pour les jeunes. À cela s'ajoutent des organismes à caractère social tels que la Société Saint-Jean Baptiste, l'Union catholique des cultivateurs, les Chevaliers de Colomb, le Cercle Lacordaire, pour les hommes, le Cercle des fermières, les Filles d'Isabelle, le cercle Ste-Jeanne d'Arc, pour les femmes, et la Jeunesse agricole catholique, pour les jeunes. Ces organismes promeuvent dans un même combat la survie de la langue et de la foi.

La cérémonie des Quarante-Heures

Jeudi 13 novembre 1947, p. 19. Les 7-8-9 [novembre] se déroulaient en l'église paroissiale, les pieuses et dignes cérémonies des Quarante-Heures. Les diverses ligues, congrégations et associations firent continuellement l'adoration nocturne. Les Dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie, les Ligueurs du Sacré-Coeur, les Chevaliers de Colomb, les filles du Cercle Ste-Jeanne-d'Arc, ainsi que les enfants des écoles se partagèrent les heures nocturnes et les différentes heures de la journée. Comme par le passé, il y eut foule nombreuse qui s'approcha de la Table Sainte à cette occasion.

M. Deschênes de Montréal, propagandiste, sut nous intéresser par une longue et belle causerie sur les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc. Il sut nous exposer de vivants tableaux sur les beautés du Cercle Lacordaire et les effets néfastes de l'alcool.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. Lorrainville. 1981, p. 75.

Les Lacordaires

Mon mari et moi avons été membres des Lacordaire pendant 35 ans. À Lorrainville, le club les Lacordaires a commencé en 1947 et on est entré membre tout de suite. Le premier qui a signé, c'est M. Edmond Lacasse, qui n'avait jamais bu. Ce sont des gens de l'extérieur qui venaient nous parler de ça, le président était M. Lelièvre de Québec. Ce groupe a fait le tour des paroisses du Témiscamingue et formait un conseil dans chaque village. Les Lacordaires, on avait une assemblée à tous les mois et on jouait aux cartes, puis certains chantaient, d'autres comptaient des histoires et ça finissait par une danse. C'était notre seule sortie, on aimait beaucoup ça, des fois on y allait à toutes les semaines.

Source : Marie-Anne Cormier-Marleau. Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel. 11 septembre 2006.

Par le biais de ces associations, le clergé vise la reproduction de la société rurale traditionnelle. Chaque groupe occupe ainsi une place précise dans la société catholique. Au début des années 1940, le clergé québécois lance une offensive afin de revaloriser la famille devant ce qu'il perçoit comme des menaces, en particulier l'industrialisation, l'urbanisation et l'entrée des femmes sur le marché du travail. Ces efforts aboutissent à la fondation de nouveaux organismes paroissiaux et d'associations diocésaines. Par contre, les années 1950 voient ces mouvements ralentir et perdre de l'importance, conjointement à la laïcisation de la société québécoise dans les années 1960. Plusieurs de ces organismes paroissiaux existent encore aujourd'hui, même si leur popularité est moindre que durant les années 1940 et 1950.

Les organismes paroissiaux en 1963

Jeudi 10 janvier 1963, p. 25. Les principales organisations paroissiales d'ordre religieux sont: la Ligue du Sacré-Coeur dont M. Paul H. Dubois est président; section des jeunes, président, M. Réal Roy; Dames de Ste-Anne, présidente Mme Raoul Dubé; Enfants de Marie, présidente Mlle Rachel Riopel; le Cercle Lacordaire a comme président M. Jean-Charles Marseille, et les Jeanne d'Arc Mme Henri Marleau. Le marguillier en



charge est M. Anicet Dupuis, les marguilliers du banc sont MM. Emile Coutu et Léon Roy.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. Lorrainville. 1981, p. 157.

La paroisse catholique en 2007

Encore aujourd'hui, le conseil de la Fabrique administre la paroisse catholique de Lorrainville. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif formé de six marguilliers élus pour un terme de trois ans et n'ayant pas le droit d'en cumuler plus de deux consécutifs, du curé de la paroisse et d'un secrétaire non élu. En 2006, il se compose de Thérèse Gélinas-Barrette présidente, Jeannine Larose-Baril, Thérèse Fleury-Brouillard, Ghislain Coutu, Jacques Jollette et Jacques Savard, marguilliers, de l'abbé Naud et de Jacques Chabot, secrétaire et trésorier. Le rôle de ce conseil se résume par l'administration des fonds de l'église qui proviennent des quêtes et à voir à l'entretien de l'église et du presbytère.

La Fabrique et la gestion de la paroisse

Le financement de la paroisse de Lorrainville provient des quêtes du dimanche par le biais d'un système d'enveloppes appelé La part à Dieu, des dîmes qui consistent en quatre enveloppes par année. Nous envoyons également deux circulaires par année pour les gens qui ne viennent pas à l'église, mais qui veulent contribuer à préserver le patrimoine religieux que nous avons, à maintenir l'église puisque tout le monde tient à ce que l'église soit restaurée et maintenue en place. À cela s'ajoutent les dons personnels, les messes chantées par le curé, nous en recevons beaucoup et souvent on envoie des montants d'argent dans d'autres paroisses moins fortunées. Il y a aussi les mariages, les funérailles. Nous ne recevons rien de l'évêché. Il y a aussi des quêtes commandées telles que Développement et paix, les Ailes du diocèse, Église en terre sainte, on ramasse l'argent et on l'envoie à l'évêché. Il y a aussi le Prions en église, mais ça c'est déficitaire. Somme toute, les paroissiens de Lorrainville sont assez généreux.

La Fabrique a un budget qui se chiffre autour de 60 000 \$. Avec cela, elle voit à l'entretien de l'église et du presbytère, en plus d'effectuer des travaux de réparation de ces bâtiments. De plus, la Fabrique paie le curé selon un salaire défini par l'évêché. Il est aussi logé dans le presbytère.

Source : Jacques Chabot. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 13 septembre 2006.

Par ailleurs, depuis une vingtaine d'années, Lorrainville compte parmi les rares villages du Témiscamingue à compter deux églises de cultes différents.

L'église évangélique du Témiscamingue

Les débuts de l'Église évangélique du Témiscamingue remontent au milieu des années 1970 alors que le couple Pauline et Henri Généreux, de Ville-Marie, réunissent des amis dans leur sous-sol pour discuter de l'évangile, des changements spirituels qu'ils vivaient et de leur foi. Graduellement, de nouvelles personnes s'ajoutent, certaines temporairement, d'autres restent et forment le noyau du groupe évangélique actuel. En 1982, lorsque le couple Généreux quitte la région, les membres se mettent alors à la recherche d'un nouveau lieu de réunion. Comme leurs réunions comportent des chants et de la musique, il devient fastidieux de trimballer l'équipement musical, les livres de cantiques et les chaises d'une place à l'autre. Maintenant dirigé par un pasteur, Denis Pépin, le groupe de fidèles se met activement à la recherche d'un local permanent.



Une foi vivante, à l'origine de changements personnels

En écoutant nos témoignages, tu te rends compte que c'est une foi qui est vraiment vivante, interne qui produit des changements intérieurs dans les personnes. Ce qui caractérise notre foi, ce n'est pas quelque chose qui est appris par cœur ni qui nous a été transmis par nos parents. C'est quelque chose en quoi nous avons cru personnellement. On a vu quelque chose, on a vu une vérité, une réalité et on a cru à cela. Cette foi-là est venue transformer notre vie, changer notre vie. Cette foi-là, c'est une personne, c'est Jésus qui est mort et ressuscité et qui est encore vivant, nous c'est ce qu'on croit.

Pendant plusieurs années de notre vie, on a vécu d'une façon, et puis un jour, on s'aperçoit que ça ne fonctionne plus. On décide alors de vivre comme Jésus nous demande de vivre et de recevoir le pardon. Quand on fait ce pas-là, par la foi, il y a vraiment un miracle qui se produit et on change. Ce n'est pas nous qui faisons des efforts pour changer, c'est vraiment Dieu qui vient nous changer. On a chacun un témoignage de ça, on vit à notre façon jusqu'à ce qu'on découvre que Dieu a une bien meilleure vie pour nous. Quand tu vois que cela fonctionne pour les gens qui tu connais, les résultats que ça donne, tu t'arrêtes et réfléchis à ce sujet. Tu acceptes Dieu dans ta vie, ce qui te délivre de beaucoup de choses qui t'empoisonnent la vie.

Tu cherches d'autres personnes qui vivent cela, tu te rends à une église évangélique pour en discuter, pour partager Dieu dans la vie courante. C'est comme ça que l'église grandit.

Source : Terry Caron, Laurent Carpentier et Danielle Lemoyne. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 14 septembre 2006.

Après des recherches dans quelques villages, les membres, maintenant une vingtaine, arrêtent leur choix sur le Restaurant Ti-Bé Héroux, sur la rue Notre-Dame à Lorrainville, en 1983. Quelques personnes, notamment Laurent Carpentier, Danielle Lemoyne et son conjoint, et Sylvain Carpentier, doivent toutefois fournir des garanties financières personnelles afin de contracter un emprunt hypothécaire pour l'achat de ce local. En 1984, cette église s'affilie aux Assemblées de la Pentecôte du Canada qui comptent 1100 églises. En 1985, le pasteur Denis Pépin est remplacé par Michel et Aurore Blais qui demeurent en poste jusqu'en 1994, alors qu'arrive le pasteur actuel, Terry Caron.

Le déroulement des réunions hebdomadaires

Lors de nos réunions publiques, le vendredi et le dimanche, on commence toujours avec un temps qu'on appelle la louange, où on va louer et adorer Dieu, ce qui est vraiment important pour nous, parce que l'église existe pour adorer Dieu. On développe des musiciens, on a tous les instruments, batteries, guitares, basses, synthétiseur, claviers. Notre réunion dure environ deux heures. On a 45 minutes de chants, ensuite suivent les annonces courantes, parce que nous sommes vraiment une famille, on fait beaucoup de choses ensemble, beaucoup d'activités, des choses qui se passent dans l'église, des groupes de partage, différents cours de formation, les activités de la jeunesse, l'église des enfants, etc. Ensuite, il y a un temps où on lit et explique un passage de la bible, qu'est-ce que ça veut dire aujourd'hui, ça dure 45 minutes parler de ça. On finit par prier pour les uns et les autres, pour s'encourager, pour demander ensemble l'aide de Dieu pour mettre en pratique ce que l'on a entendu.

Les réunions sont publiques, tout le monde peut venir sans aucun engagement de leur part. Quelqu'un peut venir à nos réunions pendant 10 ans, sans devenir formellement membre, on ne fait pas de distinction. Si des gens veulent servir au travers de l'église, on demande certaines choses de base. Le membre officiel, ça lui donne le droit de voter aux réunions d'affaires annuelles et aussi de s'impliquer dans l'église.



Danielle Lemoyne et Laurent Carpentier sont deux leaders dans l'église, ils dirigent des groupes de personnes sur le plan spirituel. Eux doivent être membres de notre Église pour s'impliquer de cette façon.

Source : Terry Caron, Laurent Carpentier et Danielle Lemoyne. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 14 septembre 2006.

Le fait d'avoir pignon sur rue permet le développement de l'Église évangélique du Témiscamingue qui voit ses effectifs augmenter rapidement. Ce local s'avère trop restreint, on se met en quête d'un autre qui offre plus d'espace pour les membres et permet l'organisation d'activités diverses. C'est alors qu'on se tourne vers l'ancien Théâtre français de Lorrainville, désormais fermé. En 1987, l'Église évangélique du Témiscamingue achète le théâtre et commence les travaux de rénovation deux ans plus tard. Disposant maintenant d'une base de fidèles plus élargie, elle peut obtenir une garantie financière de l'Église évangélique du Canada pour aménager ce nouveau lieu de culte selon ses besoins. En 2006, l'église évangélique du Témiscamingue compte 140 membres.

Sur ces mots se termine l'histoire religieuse de Lorrainville. Parmi les autres institutions de la localité, nous retrouvons le conseil municipal. Dans l'histoire de Lorrainville, son champ d'action dépasse le cadre qu'on lui connaît aujourd'hui.

2. La municipalité de Lorrainville, de la séparation à la fusion

L'actuelle Municipalité de Lorrainville connaît, au fil de son histoire, quelques fusions et séparations. Rappelons-nous l'époque de la Municipalité de Duhamel-Est où elle regroupait plusieurs territoires de colonisation qui ont par la suite obtenu leur indépendance. Cette période de l'histoire de Lorrainville s'ouvre par la séparation de la municipalité en deux entités distinctes, celle du village et celle de la campagne. Le présent chapitre trace un portrait général de l'action de ces deux conseils municipaux. Pour plus de détails, le lecteur pourra consulter la section Les Municipalités de ce présent livre.

La séparation en juin 1930

À la fin des années 1920, rien ne va plus entre les résidants du village et ceux de la campagne sur le plan de la gestion des affaires municipales. Des visions différentes s'affrontent autour de la table du conseil, et probablement entre les réunions, par exemple au sujet de la construction d'un canal d'égout et du partage de la facture. En février 1928, un groupe de citoyens entreprend des démarches légales pour régler le différend et en août 1929 un comité d'arbitrage tente de régler la question. Parallèlement, certains étudient sérieusement la création de deux municipalités distinctes. Le 2 juin 1930, le ministère des Affaires municipales du Québec rend effective la séparation entre le village et la campagne en créant la municipalité du village de Lorrainville et la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville. Les deux conseils municipaux s'entendent alors sur le partage de l'actif de 1 231,07 \$, au prorata de leur rôle d'évaluation respectif. On adopte aussi un nouveau plan des limites du village.

Le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville poursuit ses activités en se concentrant uniquement sur le territoire de la campagne. Le premier conseil de la municipalité du village de Lorrainville tient sa première réunion à la salle Edmond Lacasse sous la direction du maire Eddy Guimond. Les conseillers sont Josaphat Baril, Hormidas Dubois, Joseph Bernèche, Séraphin Barrette, Henri Laverdière et Antonio Bouchard.

Cette journée du 2 juin 1930 marque la première réunion des deux conseils municipaux indépendants. À compter de ce moment-là, les deux municipalités gèrent leurs dossiers en parallèle, limitant au strict minimum la collaboration entre elles, même si elles possèdent des responsabilités identiques.



Les champs de compétence des municipalités

Quant aux champs d'action des municipalités, [...] on peut dire qu'ils sont très vastes. En plus des pouvoirs de réglementation de leur gouvernement interne et d'imposition foncière, les municipalités peuvent réglementer le commerce local, le travail, l'hygiène publique, les moeurs et la sécurité publique. Elles voient aux travaux publics, que ce soit des travaux de voirie, d'égouts, d'aqueducs ou autres. Elles peuvent adopter des mesures de secours à l'intention des victimes de sinistres (incendies, émeutes, etc.) ou encore d'aide aux gens démunis du fait de leur âge, d'une infirmité, etc. Elles peuvent aussi fournir une aide à l'agriculture et à la colonisation. Notons que ce sont là surtout des habilitations et que peu d'obligations leur sont imposées par la loi.

James Iain Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*. 1986, p. 41.

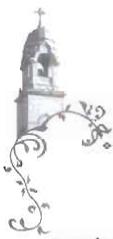
Les affaires municipales à la campagne

La gestion municipale s'avère relativement simple pour la municipalité de la campagne qui n'a pas d'infrastructure majeure à entretenir, mise à part les ponts et routes sur son territoire, comme le démontreront ces quelques exemples.

Au début des années 1930, les municipalités doivent participer financièrement aux programmes de lutte au chômage et à la « misère urbaine », élaborés par les gouvernements provincial et fédéral. Pour la municipalité de la campagne de Lorrainville, cette participation se traduit par un investissement représentant le tiers du budget total des projets. Entre 1930 et 1935, la municipalité embauche des chômeurs sur son territoire pour la réalisation de travaux sur ses différentes routes et ses ponts. Une fois ce programme gouvernemental terminé, la municipalité reprend à son compte ces travaux, tout en demandant des subventions au ministère de la Voirie pour réaliser certains projets. À titre d'exemple, en 1943 le pont de la rivière À la Loutré est emporté par la crue printanière et la municipalité obtient une subvention pour le reconstruire à un nouvel emplacement. En 1948, des travaux sont faits sur la route des rangs 6 et 7 Nord qui devient dès lors la route principale pour se rendre à Belleterre, au lieu du chemin des-Quinze du rang 1 canton Laverlochère. À la fin des années 1950, le gouvernement du Canada introduit le programme dit des travaux d'hiver dans le but de combattre le chômage. En 1960, la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes en profite pour effectuer des travaux sur les cours d'eau appelés Richard et Frappier. En 1966, les travaux d'hiver portent sur l'aménagement d'un dépotoir, un terrain de quatre acres carrés situé sur le lot 36 du rang 4 Laverlochère, ainsi que sur la construction d'un centre des loisirs.

L'action de la municipalité se caractérise également par la revendication de services et de leur amélioration pour ses résidants. Au fil des ans, la municipalité demande au Canadien Pacifique de transporter gratuitement le foin de ses résidants et d'ériger des barrières anti-animaux aux intersections. La municipalité s'oppose à la conscription des fils de cultivateurs en 1942, en plus de revendiquer de meilleurs services postaux et l'amélioration de la réception radiophonique de Radio-Canada. La municipalité achète une part sociale lors de la fondation de Radio-Témiscamingue, en 1950. Dans le secteur agricole, le conseil municipal appuie le projet de construction d'un entrepôt frigorifique dans la région et répond positivement à l'offre de services de travaux mécanisés du ministère de la Colonisation, en 1946. Le conseil prête aussi de l'argent aux cultivateurs pour l'achat de grains de semence. La municipalité appuie sans réserve la prohibition dans le comté de Témiscamingue, qui est en vigueur de 1917 à 1961. Elle demande à quelques reprises le resserrement des mesures de contrôle à ce sujet. Par ailleurs, la municipalité acquitte des factures de frais d'hospitalisation et d'hospice de résidants de son territoire incapables d'assumer ces coûts. L'adoption de la loi sur l'assurance-hospitalisation par le gouvernement du Québec, en 1961, déléstera les municipalités de cette charge financière.

À compter de la fin des années 1930, la municipalité négocie avec la Northern Quebec Power afin d'obtenir l'électricité sur son territoire. Après maintes et vaines discussions, la municipalité laisse ce



projet en suspens. En 1944, l'adoption de la loi sur l'électrification rurale par le gouvernement de l'Union nationale engendre le déblocage de ce dossier non seulement au Témiscamingue, mais dans l'ensemble du Québec. L'année suivante, la Coopérative d'électricité du Témiscamingue voit le jour et, le 7 décembre 1945, la municipalité Notre-Dame-de-Lourdes adopte le règlement 106 visant l'électrification de son territoire.

La Coopérative d'électricité du Témiscamingue



Érection des poteaux de la ligne électrique, partie campagne, en 1947

«Attendu que la Coopérative d'électricité du Témiscamingue doit procéder incessamment à l'électrification de toutes les paroisses du comté de Témiscamingue. Il est par conséquent proposé par M. Eddy Rocheleau, secondé par M. Fortunat Montreuil. La municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville accorde à la Coopérative d'électricité du Témiscamingue le droit d'installer des lignes de transmission et de distribution d'électricité dans les limites de cette municipalité pour fournir l'éclairage et la force motrice

aux contribuables de cette municipalité; en conséquence, la Coopérative d'électricité du Témiscamingue est autorisée à passer sur les places publiques pour y installer les poteaux et y faire tous travaux requis pour atteindre son but, pourvu que la susdite société remette dans le même état les endroits où elle aura fait des travaux. La susdite municipalité s'engage en plus à ne permettre à aucune personne, corporation ou compagnie d'installer de semblables lignes de transmission et de distribution pouvant desservir les parties de cette municipalité où la Coopérative d'électricité du Témiscamingue aura une ligne construite; la présente franchise est accordée pour le temps durant lequel la Coopérative d'électricité du Témiscamingue opérera (sic) le service de distribution de l'électricité dans les limites de cette municipalité; le présent règlement entrera en vigueur quinze jours après sa promulgation».



« L'électrification », partie campagne, en 1947

Comité de l'historique. **Histoire de Lorrainville, 1892-1979.** 1979, p. 97.

Les travaux d'installation des poteaux et des lignes de transmission débutent en 1946 et, l'année suivante, la Coopérative achemine l'électricité dans tous les foyers ruraux de Lorrainville. La Coopérative d'électricité du Témiscamingue demeure en fonction jusqu'à la nationalisation des compagnies d'électricité du Québec, le 1^{er} mai 1963.

Par ailleurs, la municipalité de la paroisse et celle du village collaborent à l'occasion à certains dossiers, sans toutefois que les relations soient faciles. Ainsi, dans les années 1950, les deux municipalités partagent les frais des services d'incendie et elles utilisent le même dépôt. Dans les années 1960, les deux municipalités appuient l'organisation sportive de la paroisse et contribuent à la rénovation du centre des loisirs appelé la Salle Lorraine. La municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes prend en charge l'entretien du cimetière, en 1972. Les coûts sont alors partagés au prorata de l'évaluation des deux municipalités. En 1977, la municipalité de la paroisse participe à l'organisation de la bibliothèque municipale.



Un coup d'œil à la gestion des principaux dossiers de la municipalité du village de Lorrainville soulignera les différences entre ces deux administrations.

Les affaires municipales au village

D'une façon générale, la municipalité du village intervient dans les mêmes domaines que sa voisine. Le conseil municipal voit à l'entretien des ponts et chemins, paie les frais d'hospitalisation pour certaines personnes, fait des pressions pour divers dossiers à caractère régional, appuie la prohibition et revendique de meilleurs services pour ses concitoyens. Toutefois, l'éventail des dossiers pilotés s'avère plus étendu au village en raison des infrastructures plus variées. Le rôle de la municipalité du village se résume par la gestion des affaires courantes, la mise sur pied d'une brigade de pompiers, l'entretien et la construction des rues, des trottoirs et du réseau d'égout et d'aqueduc. Ce dernier point occupe une place fort importante dans les annales de l'histoire de Lorrainville.

La Compagnie industrielle de Lorrainville construit le premier système d'aqueduc du village. Formé en 1927, le conseil provisoire se compose de J.-D. Gélinas, président, Philippe Chabot, Eddy Guimond, Edmond Riopel et Pierre Plante, directeurs, en plus de Philippe Bellehumeur, Henri Laverdière, P. Laverdière, M^{me} V. Lond et Joseph Bellehumeur. Cette compagnie privée se charge du développement et de l'entretien du réseau d'aqueduc à Lorrainville afin d'alimenter en eau potable les résidences de Lorrainville, moyennant une facturation mensuelle calculée en fonction de la consommation. À cette fin, en 1927, la Compagnie industrielle entreprend la construction d'un bassin, puis du creusage pour la pose des tuyaux d'aqueduc, l'année suivante.

La Compagnie industrielle de Lorrainville



Les fondateurs de la Compagnie industrielle de Lorrainville, en 1927 g. à d.: Henry Laverdière, Eddy Guimond, Philippe Bellehumeur, Jos Bellehumeur, Pierre Plante, Edmond Riopel, Donat Gélinas, Hervé McFadden

[...] une compagnie industrielle s'était formée à Lorrainville pour la construction d'un aqueduc. Étant donné qu'il fallait amener l'eau d'une source à trois milles du village et que tout le creusage devait se faire à la petite pelle, cette construction employa une bonne partie de la main-d'oeuvre disponible pour plusieurs mois. J'y ai travaillé moi-même à l'automne pour environ un mois.

Un réservoir de quelque cent mille gallons avait été construit en ciment à la source sur la montagne et l'eau se rendait de là au village par gravité dans des tuyaux de huit pouces à six pieds sous terre.

Au village, les travaux furent beaucoup plus considérables puisqu'il fallait creuser jusqu'à douze pieds et même seize pieds à certains endroits afin de conserver une pente graduelle aux tuyaux d'égouts [sic] vers la décharge.

À l'automne, le village possédait un service d'aqueduc et d'égouts [sic] très convenable. Une association de pompiers volontaires se forma et, au début, on transportait les boyaux sur une voiture spéciale à force d'hommes. La pompe n'était pas nécessaire puisque par la gravité nous obtenions une pression assez forte pour pousser l'eau jusqu'à la flèche du clocher de l'église. C'était plus que suffisant.

Source : Rémi Jodouin. *En-d'ssour*. 1973, p. 75-76.



Construction de la caserne des pompiers, en 1931-Arthur Lacasse, en haut de la tour, à gauche



La « Station de feu »

En 1931, la municipalité du village fait creuser un canal d'égout dans le cadre du programme fédéral de lutte contre le chômage et construit une caserne de pompiers communément appelée encore aujourd'hui « la salle à feu ». L'année suivante, dotée de l'infrastructure nécessaire, la municipalité met sur pied une brigade de pompiers volontaires et achète un camion. En 1936, la brigade se compose ainsi :

Romuald Baril, chef; 1^{er} assistant Auguste Jodouin, 2^e Charles-Hector Lacasse, 3^e Clément Grenier, 4^e Arthur Guimond et 5^e Louis Rocheleau, en plus des substituts : Josaphat Baril, Edmond Raymond, Gaspar Courchesne, Mendoza Bureau, Léonard Bellehumeur, Albert Baril, Edmond Lacasse, Lucien Bellemare et Séraphin Barrette.



Les pompiers de Lorrainville, lors de leur formation donnée par les pompiers de Ville-Marie

En 1947, la municipalité renouvelle l'équipement des pompiers en achetant un camion Dodge 1947, une pompe à eau motorisée et une sirène avertissante. Elle procède à l'installation de bornes-fontaines au village et de citernes à eau dans les rangs de la campagne. En 1982, la municipalité achète un camion d'incendie d'occasion, datant de 1967, camion en usage jusqu'à l'achat d'un nouveau, en 2005.



Camion d'incendie dans les années 40

La municipalité se charge également de la sécurité publique lorsqu'elle embauche Viateur Baril à titre de policier au salaire de 15 \$ par mois, en 1935. Parmi les autres policiers à Lorrainville, mentionnons Clément Grenon, assermenté en 1940 et Thomas Beau lieu, en 1949.

Dans le domaine des services publics, la municipalité, appuyée de plusieurs de ses citoyens, négocie les modalités de fourniture d'électricité avec la Northern Quebec Power, en 1935. La municipalité organise et gagne un référendum à ce sujet en 1937. En juin de l'année suivante, le courant électrique est installé dans toutes les maisons du village. Le village de Lorrainville possède le service téléphonique depuis le tournant du 20^e siècle. En 1945, le conseil municipal se plaint du service à la compagnie Téléphone du Nord. En 1951, cette dernière met en service un nouveau central téléphonique à Lorrainville. Le central emploie sept employés à temps plein et dessert



Napoléon Baril, agent de la paix, vers 1920



John Brault, agent de la paix, vers 1925



Hervé Pitre, agent de la paix de 1946 à 1948

Source : Marcella Roy-Pitre



Réjean Payette et Raymond Coutu, agents de la paix, vers 1975

de plus les localités de Béarn, Laverlochère, Saint-Eugène, Angliers, Fugèreville, Latulipe, Moffet et Laforce. Les téléphonistes en chef sont : Thérèse Chenette, en 1949 et 1950, Gisèle Dubé, de 1951 à 1955, Yolande Larose, de 1955 à 1959 et Lucille Robineau, de 1959 à 1962. En 1961, Téléphone du Nord dote le village de Lorrainville d'un système automatique et déménage les installations du central à Ville-Marie, en 1962.

Par ailleurs, le village se développe graduellement à compter du milieu des années 1940. En 1946, la municipalité ouvre une nouvelle rue nommée Saint-Jean Baptiste, suivie de la rue Gauvin, en 1950. Les projets majeurs de développement domiciliaires se réalisent au début des années 1970 lorsque la municipalité acquiert des terres de Philippe Lavallée, de Gérard Bernèche, de Lucien Bellemare et de Séraphin Barrette afin de construire de nouvelles rues. D'autres rues s'ajoutent à la fin des années 1970, incluant un parc pour maisons mobiles.

De nouveaux noms de rues en 1962

Le 9 janvier [1962], les rues du village reçoivent des noms nouveaux: chemin public devient rue de l'Église; avenue Commerciale devient rue Notre-Dame; rue Charette devient rue Geoffroy; rue Doire devient rue St-Jean-Baptiste; rue Gauvin pour la rue pas encore nommée; rue des Zouaves devient rue St-Joseph, rue St-André. Toutes ces rues ont été ouvertes par des règlements. Le conseil désigne d'autres rues: rue St-Louis; rue Ste-Anne; rue St-Pierre.

Comité de l'histoire. Histoire de Lorrainville, 1892-1979. 1979, p. 120.

Dans les années 1950, la question de l'approvisionnement du village en eau potable fait surface. La source d'eau convenait fort bien à un petit village de 400 personnes, mais ne convient plus à une communauté dont le nombre d'habitants et la superficie ont presque doublé. La Compagnie industrielle souhaite vendre ses installations à la municipalité du village qui, elle, demande une amélioration de services. En 1960, après plusieurs années de pourparlers marqués d'offres et de contre-offres, la Compagnie industrielle vend son système d'aqueduc à la municipalité pour 25 000 \$, ce qui met un terme à l'existence de cette entreprise. Dès lors, la municipalité entreprend les démarches visant à doter le village d'un nouvel aqueduc et d'une nouvelle source d'eau potable. En 1965, la Régie des eaux du gouvernement du Québec donne le feu vert à la municipalité pour s'approvisionner en eau potable au lac Trudeau. Vingt ans plus tard, la qualité de cette source est remise en question et la municipalité se remet à la recherche d'une nouvelle source. On en trouve une dans le rang 6 Sud et, depuis la fin des années 1980, elle fournit l'eau potable au village.



D'une source à l'autre...

Le premier aqueduc a été fait par la Compagnie industrielle, ils allaient chercher l'eau à trois milles du village, chez M. Laverdière. L'eau descendait seule dans un tuyau vers le village. Dans les années 1960 alors que j'étais maire, le village grossissait tout le temps et nous avons dû trouver une autre source. C'est là que nous sommes aller chercher l'eau au lac Trudeau, à 5 milles d'ici. L'eau voyageait dans des tuyaux sur une distance de 23 000 pieds de long. On a puisé l'eau au lac Trudeau pendant une vingtaine d'années et on s'est aperçu que l'eau n'était plus potable, les gens n'aimaient pas la couleur ni le goût de l'eau. On a engagé une firme d'ingénieurs pour chercher une nouvelle source d'approvisionnement. Ils ont creusé une dizaine de trous, mais la qualité et la quantité d'eau étaient insuffisantes. On voulait se servir de l'ancien aqueduc puisque les tuyaux étaient en place. Mais pour ça, il fallait creuser pas plus que 500-600 pieds du tuyau existant pour pouvoir s'en servir. On s'est aperçu qu'il n'y avait pas assez d'eau pour ce projet. J'ai alors dit à un ingénieur que je connais une autre place pour creuser pour de l'eau, sur l'ancienne terre de Maurice Rocheleau. Après deux heures de travaux de creusement, ils ont sorti de l'eau six pouces de gros, plein le tuyau, pendant 72 heures. À toutes les 4 heures, on prenait un échantillon pour faire tester la qualité et la quantité. On pompait 200 à 250 gallons à la minute. Devant la bonne qualité des échantillons, on a décidé de prendre l'eau à cet endroit, à un mille du village, pour alimenter le village. C'est comme ça qu'a commencé la nouvelle source de l'aqueduc à Lorrainville. Ça fait 18 ans [en 2006] qu'on a de l'eau qui vient de là. À cette époque, la Municipalité m'a embauché pour superviser les travaux.

Du temps de l'aqueduc du lac Trudeau, j'étais sur le conseil municipal, ça été des gros travaux, 5 milles de creusement à environ 6 pieds de profondeur. Les travaux se sont faits à l'aide de machinerie. Le réseau d'aqueduc du village existait déjà, l'ancien aqueduc des années 1920, c'était bon pour un petit village, d'une vingtaine de maisons, mais à la suite du développement, la demande était plus grande et ça prenait une source plus grosse. Le nouvel aqueduc n'a pas de filtre, l'eau vient directement du roc, un trou de 12 à 14 pouces, 14 pieds de profondeur et on a mis une pompe submersible dedans. Et depuis ce temps-là, on a de l'eau, de la bonne! Le lac Trudeau, l'eau venait par gravité, le niveau du lac était 168 pieds plus haut que le village. Ça donnait une pression de 60-70 livres. Normalement, un village a besoin de 40 à 50 livres de pression.

Source : Roland Joliffe. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 12 septembre 2006.

Au fil des ans, la municipalité participe de près ou de loin à l'organisation de fêtes culturelles à caractère régional qui se déroulent à Lorrainville, comme l'indiquent ces deux exemples.

La fête de la Saint-Jean Baptiste, 1946



Arrivée de Christophe Colomb, à la St-Jean Baptiste 1946



Char allégorique Madelaine de Verchères, à la St-Jean Baptiste 1946



Fanfare de La Sarre, à la St-Jean Baptiste 1946

Jeudi 27 juin 1946, p. 1. La fête nationale des Canadiens-français a été célébrée de façon vraiment grandiose à Lorrainville lundi dernier. À part quelques grains de pluie au début de l'avant-midi, la température fut idéale toute la journée et tout concorda à faire de la journée une fête vraiment merveilleuse. Environ 10,000 visiteurs s'étaient fondus, venus de tout le Témiscamingue rural, de l'Abitibi et de l'Ontario français. Ce fut un véritable ralliement national, grâce au concours de toutes les bonnes volontés des paroisses

avoisinentes et à la coopération de tous les citoyens de Lorrainville. [...]

Après la cérémonie religieuse, à 11.15 hrs, il y eut procession à travers les rues du village tout décoré aux couleurs françaises. Venait en tête du défilé un détachement de cavalerie, suivi de la fanfare de La Sarre, les officiers de la St-Jean-Baptiste venaient ensuite ayant à leur tête le drapeau canadien. Une vingtaine de chars allégoriques, tous de fort bon goût, formaient l'attrait principal de ce défilé, ils étaient dans l'ordre suivant:



Char allégorique Dollard-des-Ormeaux, à la St-Jean Baptiste 1946

1- L'histoire régionale: les pionniers de Lorrainville représentés par le vénérable Mgr Geoffroy et un des plus vieux citoyens du Témiscamingue, M. Jodoin; le Frère Moffet; l'hôpital de Ville-Marie.

2- L'histoire de notre pays: Christophe Colomb, Madame de Champlain, Louis Hébert, Dollard des Ormeaux, Madeleine de Verchères, le drapeau canadien, représenté par 9 jeunes filles avec les armoiries de chaque province, et le drapeau présenté par la ville de Québec qui est actuellement à l'étude à Ottawa.



Char allégorique Le pain de chez-nous, à la St-Jean Baptiste 1946

3- Nos traditions: La roix (sic) du Chemin, le Sanctus à la maison, l'école du rang, «Par le petit doigt», les soirées du bon vieux temps, le vieux four à pain, le vieux moulin, la fermière au tissage, la chasse-galerie.

Terminaient le groupe des chars allégoriques St-Isidore, patron des laboureurs, et St-Jean-Baptiste.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. **Lorrainville**. 1981, p. 59-61.



La fête de Dollard des Ormeaux, 1948

Jeudi 10 juin 1948, p. 2, 3^e section. Dimanche le 23 mai, veille de la fête de Dollard des Ormeaux, se déroulait dans notre paroisse une impressionnante cérémonie dont le cachet à la fois religieux et patriotique restera à jamais imprimé dans la mémoire des spectateurs. Après un salut solennel à l'église, une foule nombreuse se rendit sur le terrain de l'école St-Joseph.

M. le curé procéda à la bénédiction d'une croix Jacques-Cartier, dressée dans la cour de l'école, puis M. l'abbé Laurendeau, en des termes choisis, adressa la parole à l'auditoire en cette occasion, il donna les nombreux symboles de la croix.

Chaque classe rendit hommage à la croix ou à Dollard des Ormeaux, qui mérite à juste titre un immortel souvenir de nous, Canadiens- français. Des plus jeunes aux plus âgés, de même que chez les garçons de l'école St-Jean-Baptiste, on sentait vibrer des âmes conquérantes et patriotes.

M. P. Chabot (médecin) maire de la paroisse, adressa quelques mots de félicitations aux professeurs, religieux et laïques qui avaient contribué au succès de cette cérémonie. M. le curé adressa aussi des félicitations aux titulaires des classes et aux élèves.

M. Lucien Barrette agissait comme maître de cérémonie. M. Marcel Raymond clôtura la fête par la lecture d'une lettre reçue de l'oncle Jean dans laquelle il exprime la joie qu'il éprouve de l'érection de la 88^e croix «Jacques-Cartier» dans le Canada. Tous se séparèrent heureux et fiers de leur race, et des belles traditions qu'elle possède.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. **Lorrainville**. 1981, p. 76-77.

La municipalité du village s'implique activement dans le développement des sports et des loisirs. En 1943, la municipalité reçoit de M. Doire un terrain sur lequel elle aménage un terrain de base-ball. En 1963, l'Association des Loisirs de Lorrainville installe des lumières au terrain de base-ball de Lorrainville. Gaston Boileau en est le premier président. Pour devenir membre actif, les citoyens paient 36 \$ afin de contribuer au démarrage de l'association. Leur projet se réalise puisque, en 1963, grande première

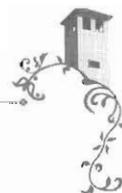


Stadium de Lorrainville

au Témiscamingue, l'Association dote le stadium d'un système d'éclairage pour les joutes en soirée. Ce système consiste en des lumières montées sur des poteaux de bois. Des estrades sont construites pour accueillir les spectateurs. Le terrain reçoit le nom de Stadium de Lorrainville. Toutefois, le temps ayant fait son effet, plusieurs de ces poteaux tombent lors d'un grand vent. En 1972, la municipalité les remplace par des poteaux en métal et profite de l'occasion pour améliorer le système d'éclairage.



Équipe de baseball, vers 1938-On peut y voir le Dr Chabot, à droite



Des parties de balle en soirée!

Je me suis beaucoup occupé du terrain de balle avec Gaétan Boileau, dans les années 1960. Gérard Rocheleau et moi, on est allé couper avec un « bucksaw » des billots de pins rouges de 90 pieds de long, 20 à 25 pouces à la base et 8 à 9 pouces en haut, on a amené 15 à 20 poteaux avec un tracteur. Ces poteaux de bois soutenaient les lumières du terrain de balle quand ils ont installé l'électricité. C'était rare, avoir l'électricité dans un terrain de balle! Ensuite, ces poteaux ont vieilli et ils ont été remplacés par des poteaux de métal. Le soir, les gens aimaient ça, aller à la balle. Pendant une quinzaine d'années, il y avait des parties à peu près à tous les soirs. Les équipes des villages de la région venaient jouer ici. Il y avait des activités le dimanche. Moi, je n'ai pas joué beaucoup au base-ball : les gens de la campagne n'étaient pas bienvenus pour jouer à la balle avec les gens du village. J'ai essayé, mais je jouais sur le banc!

Source : Roland Jollette. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 12 septembre 2006.



Équipe de balle molle, en 1977, à leur victoire au Championnat du Témiscamingue



Tournoi de baseball provincial midget, en 1980-L'équipe de Lorrainville est victorieuse

L'hiver, la municipalité entretient deux patinoires extérieures, situées dans la cour des écoles Notre-Dame et Saint-Louis. Au début des années 1970, la municipalité déménage la patinoire pour l'installer derrière l'école Saint-Jean Baptiste, l'actuel bureau municipal.

Encourageons nos clubs de base-ball et de hockey

Je faisais partie des équipes de base-ball et de hockey. Plus jeunes, on s'organisait



Équipe Pontiac, vers 1962-63-Les champions du Témiscamingue

et on jouait contre les autres paroisses. Puis, une ligue de base-ball régionale s'est organisée et la qualité était assez bonne, même avant nous autres. Les gens nous suivaient, les parties se déroulaient le dimanche après-midi et on avait deux ou trois pratiques par semaine. Il y avait : Ville-Marie, Laverlochère, St-Eugène, Notre-Dame-du-Nord, Fabre. Le dimanche après-midi, les terrains se remplissaient de spectateurs. Quand les finales arrivaient, c'était plein et la rivalité entre paroisses était très forte.

L'hiver, il y avait le hockey, à la fin des années 1950, j'avais fini mes études et je jouais dans



l'équipe. Le fonctionnement était comme celui du base-ball. Le hockey se jouait à l'extérieur. Une année, Lorrainville se rend en finale contre Guigues et la partie devait avoir lieu ici, mais on s'est rendu compte que du sel avait été mis sur la glace, c'était le début du mois de mars. Là, on a négocié une entente avec New Liskeard pour que les finales se jouent là. L'aréna était plein de spectateurs très partisans! C'est la première fois qu'une finale s'est jouée dans un aréna. Les années suivantes, Guigues a construit un aréna et Ville-Marie aussi. [...] Les gens étaient partisans et ils assistaient aux parties à l'extérieur, sur le bord de la bande.



Équipe de hockey Les DeSoto, en 1964-Les champions du Témiscamingue

Source : Luc Bergeron

Source : Alcide Dubé. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.**
12 septembre 2006.



Salle Lorraine, peu de temps après sa construction, en 1936, alors qu'elle porte le nom de Salle paroissiale

Au cœur de la vie culturelle et sociale, s'élève la salle paroissiale, lieu par excellence pour l'organisation de soirées culturelles et de loisirs, comme l'indiquent les citations ci-dessous. En 1966, la municipalité du village achète, pour une somme symbolique, la vieille salle paroissiale du conseil de la Fabrique. La municipalité décide de construire une nouvelle salle des loisirs au coût de 120 000 \$, avec la participation financière de la municipalité de la paroisse. On lui donne le nom de Salle Lorraine. En 1977, la municipalité vend le terrain sur lequel s'élève la Salle Lorraine à la Commission scolaire Lac-Témiscamingue et s'engage soit à la démolir, soit à la déménager pour faire place à la nouvelle polyvalente.

Hercule Lessard se porte acquéreur de la Salle Lorraine et la déménage derrière chez lui, dans le rang 6 Sud.

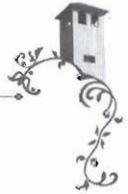


La Salle paroissiale (Lorraine), vers 1940



La Salle Lorraine après sa démolition, en 1981, installée sur les terres d'Hercule Lessard

Source : Jacinthe Barrette



La troupe Imperial Trois Etoiles en visite à Lorrainville, 1939

Jeudi 21 décembre 1939, p. 4. Récemment la troupe Imperial Trois Etoiles sous le patronage de la Compagnie Imperial Oil Limited a remporté dans notre paroisse un magnifique succès devant un auditoire nombreux qui a longuement applaudi acteurs et musiciens en scène pour cette soirée. Il y en avait pour tous les goûts tant le programme contenait de variétés. Tous et chacun s'acquittèrent de leur rôle avec beaucoup de talent et de maîtrise et le spectacle fut réellement une détente générale qui dérida tous les fronts.

Mlle Fabiola Hade, directrice, est elle-même une artiste et une cantatrice d'une grande renommée, alors que M. Armand Marion connu des radiophiles, agissait comme maître de cérémonie.

Les autres artistes de la troupe sont Mmes Lucie Mitchell, chanteuse; Alys Robi, chanteuse et danseuse, M. Adrien Lachance, chanteur, Jos. Ratté, l'homme aux mille tours, et Olivier Guimond, comédien et danseur.

Font partie de l'orchestre MM. Marcel Doré, chef d'orchestre et pianiste; Roméo Duhamel, violoniste, Dick Groleau, saxophoniste et clarinettiste; Domina Breault, contrebassiste, et Tommy Young, tambour.

Le programme qui dura trois heures, présenta chant, musique, tours d'équilibriste et de magie, et trois comédies: «Suprématie féminine», «L'art culinaire», «Un soir de pluie». Nous sommes heureux de laisser savoir au public que la troupe reviendra dans notre paroisse.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. **Lorrainville**. 1981, p. 34.

En 1947, Hector Peloquin obtient de la municipalité un permis pour l'ouverture d'une salle de cinéma à Lorrainville. En 1951, Henri Bellehumeur fait construire une salle de cinéma à Lorrainville. Roland Beaupré achète ce cinéma baptisé le Théâtre Français quelques années plus tard. En 1965, il le revend à Alcide Dubé et Yves Bellehumeur qui le dirigent jusqu'en 1972. Par la suite, Gaston Baril en devient propriétaire quelques années avant de le vendre à Réginald McFadden. Ce dernier ferme le cinéma puis le vend à l'Église évangélique du Témiscamingue qui le transforme en lieu de culte.

La salle de cinéma à Lorrainville

Mardi 13 nov. 1951, p. 5. Mercredi le 31 octobre avait lieu l'ouverture officielle du théâtre de Lorrainville, spacieuse salle de cinéma, propriété de M. Henri Bellehumeur, natif de Lorrainville et homme d'affaires avantageusement connu à Rouyn et Noranda.

Cette vaste construction de 108 pieds de longueur et de 40 pieds de largeur est entièrement à l'épreuve du feu, son ameublement est des plus confortables et des plus modernes. [...]

M. Sylvio Bellehumeur, gérant du théâtre, remercia l'assistance d'avoir si bien répondu à l'invitation. Il félicita son fils Henri, qui n'a rien épargné pour faire de ce théâtre le plus moderne de la région. [...]

Il [M. H. Bellehumeur] est fier d'avoir réalisé ses projets de ce vaste et luxueux établissement. Il rend hommage à son père, M. Sylvio Bellehumeur, et à ceux qui se sont dévoués infatigablement pour hâter la réalisation de cette construction. Il remercie publiquement son oncle M. Léonard Bellehumeur, le contremaître des contracteurs Simard et Frères M. Pelletier, et M. Ted Soucy gérant du théâtre Montcalm de Rouyn, qui l'a guidé dans la direction du théâtre. [...]



M. Jacques Demers remercie les orateurs qui avaient accepté de porter la parole et une magnifique représentation théâtrale intitulée «Les deux soeurs vivaient en paix» avec Myrna Loy et Cary Grant, aussi «Maria Jumeaux» avec Leon Errol passèrent sur l'écran.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. **Lorrainville**. 1981, p. 96-98.

La municipalité compte sur la formation de comités et d'associations pour l'organisation des activités sportives. En 1939, une association de jeunes voit le jour afin de recueillir des fonds et de les investir dans des activités sportives.

Association de la Jeunesse

Jeudi 2 février 1939, p. 7. Samedi soir, il y eut à la salle du Conseil réunion de tous les jeunes garçons de la paroisse. Avec le consentement de la plupart, une société fut établie et nommée «Association de la Jeunesse». Cette Association consiste dans la formation de clubs de hockey qui est déjà en vogue depuis le commencement de l'hiver, baseball, tennis, etc.

À cette réunion, on procéda à la nomination du bureau de direction. Furent élus à l'unanimité MM. Albert Clermont président; François Thérien, secrétaire; Albert Paquin, Fortunat Montreuil, Dorila Giroux, Philias Guimond, Hervé McFadden, Jean-Marie Rheault, directeurs; Jean Gauthier, aviseur; Philias Guimond aidé de Roger Dupuis et de Wilfrid Ladouceur, directeurs du comité sportif; Jean-Marie Rheault, aidé de Léonard Barrette et d'Arcade Plante, directeurs des séances et euchre.

Nous encourageons tous nos jeunes garçons à faire partie de cette société qui attirera la présence et le regard de tout le monde, des vieillards même. Meilleurs voeux d'effort et d'encouragement pour cette nouvelle association.

Jeudi 9 février 1939, p. 2. Mardi le 31 janvier, l'Association de la Jeunesse a donné une partie de cartes à la salle paroissiale et a remporté un succès inespéré. Plus de 200 personnes se pressaient dans la magnifique salle, endroit par excellence pour des réunions de ce genre. Au début de la soirée, M. Albert Clermont, président, souhaita la bienvenue à tous. Après les cartes, il y eut bingo, vente des gâteaux, paniers, etc.

Au euchre, les gagnants furent Mlles Thérèse Boutin, Emilienne Boucher et Mme Albert Baril. Au bridge, M. J.-G. Bardeau (ou Bordeleau). Au cinq-cents, Mlles Jeanne-d'Arc Dénomme, Alice Clermont, Mme Urbain Lemoyne, MM. François Thérien, Oliva Morin et Gérard Bernêche. Au bingo, MM. Marcel Barrette, Welly Dubé et Mme Alonzo Frappier. Le prix de présence pour dames favorisa Mme Marcotte; pour hommes, M. Jean Gauthier.

Source : Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue. **Lorrainville**. 1981, p. 25-26.

En 1965, un groupe de citoyens organise pour la première fois le Carnaval de Lorrainville. À chaque année, diverses activités sociales se déroulent dans le cadre de cette fête qui se termine par le couronnement d'une reine choisie parmi les duchesses. Le bonhomme Carnaval assiste à toutes les activités, au plaisir des jeunes et des moins jeunes. Un concours de monuments de glace se déroule également à chaque année. En 2007, le Carnaval de Lorrainville célèbre sa 42^e édition.

La première édition du Carnaval de Lorrainville

En juin 1964, Jacques Chabot devient le nouveau président de l'Association des Loisirs de Lorrainville (ALPL). Il cherche une activité de financement pour l'ALPL, qui est aussi le promoteur des loisirs et sports à Lorrainville. Jacques sème l'idée d'organiser un



Les éléphants de glace au Carnaval de Lorrainville

Source : Club Richelieu

le vice-président, Luc Bergeron organise le tournoi de hockey pee-wee, Eugène Baril est le trésorier et a la responsabilité des bars, Réjean Bellehumeur organise les randonnées de motoneige. Jeanne Barrette et Jeanne-d'Arc Barrette sont responsables de la cuisine, d'abord pour les joueurs du tournoi de hockey ensuite pour le souper du Carnaval du dimanche soir.



Le Bonhomme Carnaval

Source : Club Rochelieu

Le premier Carnaval de Lorrainville est d'une durée de trois jours, les 5, 6 et 7 février 1965.

Le vendredi 5 février, c'est un spectacle de variétés au Théâtre Français, avec le couronnement de la reine. On fait le jeu télévisé de la Poule aux Œufs d'Or, des artistes locaux se produisent par des chants, des sketches, etc. La fête du vendredi se termine par une danse à la Salle paroissiale (future Salle Lorraine).

Bonhomme Carnaval est présent et couronne la première reine du Carnaval de Lorrainville : Huguette Clément. La tête de Bonhomme est l'œuvre de Wenceslas (Ti-Win) Sirard. Elle est en plâtre, donc très lourde. Le costaud qui la porte est Julien Jollette.

carnaval d'hiver, surtout que Laverlochère a abandonné son carnaval en mars 1964. La place est donc libre. Dès le mois de septembre, les membres du conseil d'administration de l'ALPL sont sensibilisés au projet, mais peu y croient. Toutefois l'idée fait son chemin.

En décembre, il faut mettre les bouchées doubles si on veut que le projet se réalise et ainsi éviter qu'un autre village s'approprie le projet. Jacques Chabot est le président du carnaval 1965, Alcide Dubé est



L'orignal de glace

Source : Club Richelieu

Beaucoup d'efforts sont mis sur l'érection de monuments de glace, on érige même deux châteaux de glace, un est situé entre le magasin Bellehumeur et le restaurant Paquin, l'autre est au Stadium. Le premier Carnaval ne perdra jamais son titre pour le nombre de monuments de glace. Au village et à la campagne, on en retrouvera plus de 70.

On trouve trois duchesses : Micheline Barrette, Huguette Clément et Yvette Saucier, dont la contribution principale sera de vendre des billets de tirage pour une motoneige Snowbug, vendue par Délisle Ltée. Le nombre de billets vendus influence le nombre de capsules dans le baril pour le choix de la reine, qui est fait au hasard.



Monument de glace au Carnaval 1967- Raoul Gagné

Source : Club Richelieu



Le samedi 6 février, c'est le tournoi de hockey pee- wee avec huit équipes du Témiscamingue. Ça prend beaucoup de hot dogs pour nourrir ces jeunes et leurs entraîneurs dans la Salle paroissiale. Pour le tournoi de hockey, il faut se rappeler que les joutes étaient sur la patinoire extérieure. Or les instructeurs et les joueurs devaient déblayer la patinoire entre les parties, surtout s'il neigeait durant les parties.

Le samedi soir, c'est la danse dans la rue Notre-Dame, à partir du Restaurant Paquin jusqu'au Garage Guimond. Une clôture a été installée, les gens dansent dans la rue, l'orchestre «Les Double Dates» de Belleterre fait les frais de la musique, bien au chaud dans la vitrine du Magasin Raoul Dubé. Il fait un temps superbe, doux avec une grosse neige paresseuse. On y danse jusqu'aux petites heures du matin. Le château de glace voisin du Restaurant Paquin sert de bar.

Dimanche matin, c'est la consternation! ... Durant la nuit, le temps s'est adouci, trop adouci. Les monuments de glace sont à terre. Non ce n'est pas du vandalisme mais bien le temps doux qui a fait son œuvre dévastatrice. C'est la début de la légende et dicton si souvent entendus depuis : «Le Carnaval de Lorrainville arrive, ça va fondre...».



Reine du carnaval 1965, Huguette Clément

Source : Club Richelieu

À 10 heures, il y a la messe du Carnaval, l'imposante chorale du Carnaval a rangé sa tuque et ses mitaines et anime une très belle messe. À 13 heures, il y a la parade. Les chevaux attelés sur des chars allégoriques montés sur traîneaux couverts de neige et de sculptures de glace, que la nuit a épargnés, travaillent très fort pour tirer ces chars sur un pavé dénudé. La motoneige du tirage devra également circuler sur les côtés de la rue, là où il y a un peu de neige durcie. Ensuite, il y a aussi des compétitions de tir au poignet et des tournois de cartes qui se termineront par le souper au spaghetti ou fèves au lard.

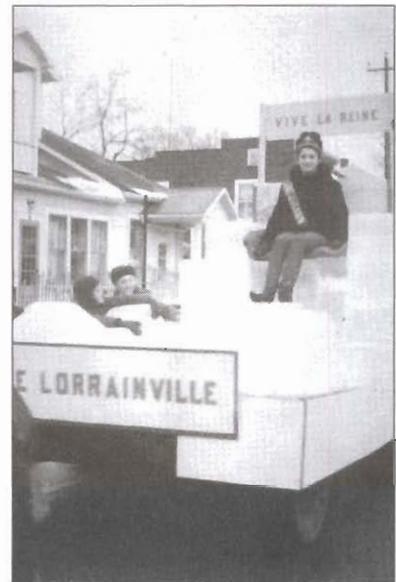
Les soirs, c'est la fête sur les deux

étages de la Salle paroissiale. Il y a danse en haut avec les «Double Dates». Au sous-sol, c'est le bar et la danse avec table tournante. Vers 21 heures, une autre surprise attend les organisateurs. Les agents Lefebvre et St-Yves de la Sûreté du Québec se présentent au bar, ils répondent à une plainte d'une citoyenne de Lorrainville. Constatant que l'organisation n'a pas de permis de boisson, ni pour servir ni pour vendre. Malgré les représentations et les protestations, on saisit la boisson. Pendant qu'un policier transporte



Petit chien de glace, au 25^e anniversaire du Carnaval de Lorrainville

Source : Club Richelieu



Reine du Carnaval 1966, Diane Chartier

Source : Club Richelieu



Reine du Carnaval 1973, Chantal Grenier
Source : Club Richelieu



Reine du Carnaval 1995, Claudie Marseille
Source : Club Richelieu

la boisson du sous-sol à l'auto, l'autre veille à ce qu'il n'y ait plus de service au bar. Le manque d'effectifs policiers aidant, des fêtards, tels Marcel Jolette et Sylvio McFadden, vident l'auto-patrouille de son contenu dès que le policier transporteur retourne

faire un autre voyage. Les «bartenders», Roland Latraverse et Rémi Baril parviennent quand même à cacher quelques bouteilles, soit dans les réservoirs des toilettes, soit à l'extérieur, à l'arrière de la Salle.

Le président et le vice-président se rendent au poste de police à Ville-Marie pour rencontrer le responsable du poste, Monsieur Bilodeau. Peine perdue, il y a eu plainte, on devait agir...

De retour à Lorrainville, Jacques et Alcide constatent que la soirée va bon train, on danse, on chante, on vend la boisson cachée ou récupérée du «char de police», comme si rien ne s'était passé... On procède aussi au tirage de la motoneige, Anicet Grenier en sort gagnant.

Malgré tous ces déboires du premier Carnaval de Lorrainville, les gens de Lorrainville ont relevé leurs manches une quarantaine d'autres fois. Le Carnaval de Lorrainville est toujours bel et bien vivant.

Source : Jacques Chabot, **Historique du Carnaval de Lorrainville**, 2007, p. 1-3.



Reine du Carnaval 1986, Ginette Lavallée
Source : Club Richelieu



Reine du Carnaval 2000 et ses duchesses
Source : Club Richelieu

En décembre 1971, la corporation du club l'Escalpe voit le jour et reçoit l'appui de la municipalité. Par la suite, le club l'Escalpe construit un chalet pour accueillir les motoneigistes et les skieurs, en plus d'entretenir les sentiers de motoneige et les pistes de ski de fond.

Le début des années 1970 voit se former un club sportif fort original dans l'histoire de Lorrainville et du Témiscamingue, le club d'haltérophilie de Lorrainville. Son histoire démarre en 1973 à la suite d'une initiative de Gérard Champagne qui obtient, du comité des loisirs, un local pour s'entraîner en haltérophilie avec du matériel dont il a défrayé lui-même les coûts. Autodidacte, Gérard



Champagne perfectionne sa technique en participant à des compétitions régionales. La visibilité obtenue attire des jeunes lorrainvillois qui se joignent à lui, dont Robert Riopel. Au fil des ans, ce dernier gagnera trois championnats provinciaux. À son apogée, le club d'haltérophilie de Lorrainville compte une quinzaine de jeunes de la localité. Le petit local de l'école Saint-Jean-Baptiste s'avère rapidement trop étroit pour les besoins du club qui déménage au sous-sol de la Salle Lorraine. Le club d'haltérophilie organise des activités de financement, telles des soirées dansantes à la Salle Lorraine, pour acheter son équipement qui compte sept barres olympiques. Les membres du club participent à diverses compétitions régionales, provinciales et interprovinciales et aux Jeux du Québec. Les parents des jeunes haltérophiles assurent le transport en auto lors des compétitions dans les villes de l'Abitibi-Témiscamingue. En 1979, le club cesse ses activités à la suite de la démolition de la Salle Lorraine.

En 1975, une commission des loisirs est mise sur pied. Elle se compose de Jacques Chabot, président, Yvan Bellehumeur, Noël Gingras, Martial Barrette et Marielle Lessard. Les deux municipalités financent conjointement cette commission, au prorata de leur évaluation. La Commission organise diverses activités de financement et investit les profits réalisés dans l'organisation de sports et de loisirs.

En 1977, Roger Grenier est nommé responsable de la bibliothèque centrale de prêt à Lorrainville, projet financé conjointement avec la municipalité de la paroisse. Il s'agit de la bibliothèque municipale, affiliée depuis ses débuts au réseau Biblio de l'Abitibi-Témiscamingue. À la même époque, la municipalité obtient des subventions pour la construction d'une unité de HLM pour les aînés.

Depuis les années 1980...

D'une façon générale, les années 1960 marquent le début de changements importants dans l'administration municipale. Le gouvernement du Québec entreprend la centralisation des affaires municipales en retirant certains champs de compétence aux municipalités, tels que l'assistance publique, et en ajoutant des mesures de contrôle et de gestion. Au cours des années 1960, un consensus émerge quant à la nécessité de revoir entièrement la structure municipale québécoise, mais les solutions ne viendront que dans la décennie suivante. En 1979, le gouvernement québécois adopte la loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme, créant notamment les 94 municipalités régionales de comtés (MRC). La MRC de Témiscamingue voit le jour le 15 avril 1981 et inclut notamment les municipalités de la paroisse et du village de Lorrainville. Le gouvernement oblige les municipalités locales, désormais regroupées dans la nouvelle MRC, à produire un schéma d'aménagement du territoire régional par le biais de la concertation des principaux acteurs régionaux. L'intérêt du milieu municipal local change graduellement pour inclure des préoccupations régionales. Des sessions de formation sont organisées à l'intention du personnel politique municipal afin que tous comprennent la portée de leurs mandats, qu'ils adoptent un discours commun sur le consensus régional et qu'ils se familiarisent avec le nouveau jargon gouvernemental. Dès lors, la gestion municipale locale s'avère beaucoup plus technique et complexe au début des années 1980 qu'en 1900.

Le traitement des eaux usées

J'ai siégé au conseil municipal d'abord comme conseiller de 1980 à 1981 puis comme maire de 1981 à 1985, un arrêt de 10 mois, de 1986 jusqu'en 2005. Dans les années 1980, nous avons planifié l'organisation du développement spatial. Le gouvernement a passé une loi qui obligeait les municipalités à avoir des règlements pour permettre le traitement des eaux usées. Les subventions ne sont pas venues tout de suite. Ici, à Lorrainville, le dossier s'est étiré sur plusieurs années puisqu'il a été complété en 2002 et un dernier projet s'est terminé en 2005. Donc, les municipalités qui voulaient entreprendre un développement domiciliaire devaient avoir un programme de traitement des eaux usées. Au début des années 1980, on accordait une remise de taxes pendant cinq ans à ceux qui construisaient une maison neuve. Le conseil s'est doté d'un règlement à cet effet.



Dans ce cadre-là, à titre de maire, j'ai vu à la rénovation et à la restauration des infrastructures du village. L'aqueduc était désuet à ce moment-là, fallait remplacer les tuyaux de bois, certaines rues étaient désuètes. Je me suis donné le défi de refaire les rues qui avaient plus de 20 ans : aqueduc, égout, voirie. En 1981, le conseil a adopté un règlement pour construire un système d'égout collecteur dans la municipalité avec le projet de parc en face de l'épicerie Baril, anciennement. Pour réaliser ces projets-là, je me suis engagé à ne pas changer le taux de taxes. De 1982 à 1989, on a fait des projets en respectant notre promesse, en allant chercher des subventions de 50 à 52 % du projet. En planifiant bien le budget, on a réalisé des projets de 1,2 million \$ et de 1,8 million \$ sur différentes années sans augmenter le taux de taxe qui était de 1,79 \$ le 100 \$ d'évaluation.

Pendant cinq ans, on a refait toutes les infrastructures de Lorrainville, la plus vieille rue avait 16 ans, en 1985. Les ingénieurs disaient que Lorrainville était une des rares sinon la seule au Québec à avoir refait toutes ses infrastructures.

Source : Philippe Boutin. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 14 septembre 2006.

Les années 1980 marquent également la construction d'un nouveau centre communautaire également doté d'un centre de curling. Le Club Richelieu lance l'idée du projet au début des années 1980, à la suite du démantèlement de la Salle Lorraine. En 1986, ce projet se concrétise à la suite du travail d'un comité du Club Richelieu, du bénévolat de la population, de la contribution financière du milieu, d'organismes gouvernementaux et de la Municipalité de Lorrainville.

Au début des années 1990, un groupe de résidants de la paroisse entreprend les démarches en vue de la fusion des deux administrations municipales. Ses promoteurs fournissent de l'information sur les avantages de la fusion avec le village. Malgré un noyau d'opposants, une majorité de citoyens votent en faveur du regroupement des deux municipalités. Le 16 février 1994, la municipalité de Lorrainville voit le jour, représentant dorénavant les intérêts des résidants de la campagne et du village.

En route vers la fusion

J'ai été secrétaire-trésorier des deux municipalités et de la commission scolaire pendant cinq ans, entre 1965 et 1970. J'ai succédé à mon grand-père, Victor Boutin. J'ai toujours trouvé ça spécial qu'il y ait eu une séparation en 1930.

C'est la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes qui a amorcé les pourparlers, parce qu'elle voyait venir un problème majeur, celui de ne plus avoir assez d'évaluation pour pouvoir diriger ses activités. Le développement de Lorrainville se faisait à l'irritante et on intéressait les propriétaires limitrophes à faire une demande d'annexion à Lorrainville. Je pense que la paroisse avait 9 M\$ d'évaluation et elle aurait baissé de 2,5 M\$ d'un coup si on avait amené ces propriétaires à venir avec nous. Cela aurait causé un gros problème financier.

La fusion s'est très bien passée, ça n'a pas été forcé, le conseil de la paroisse était pour, excepté le maire. Il y a eu quelques problèmes au début, mais les choses se sont replacées assez vite. En 1994, la fusion a été faite officiellement.

Les gens craignent que cela leur coûte plus cher, mais moi je pense que cela leur revient moins cher : ils paient plus, mais ils ont plus de services aussi. Dans le temps des discussions sur la fusion, on a eu le transfert de responsabilité de la voirie municipale. Juste ce poste-là, c'est 0,14 \$ du 100 \$ de plus pour faire l'entretien des chemins. On a réussi à améliorer les routes de la campagne et mettre du recouvrement de surface dans les rangs. Ces travaux ont été faits au rang 5, au rang Saint-Jean, la route des rangs 6 et 7 a été faite aussi. Les gens en profitent, mais s'il avait fallu qu'ils paient ça



avec leurs taxes, sans avoir le pouvoir de taxation de la municipalité fusionnée, ça représente des montants assez élevés. Sans le pouvoir de taxation, il aurait fallu que la municipalité Notre-Dame-de-Lourdes emprunte de l'argent.

La municipalité du village a eu un rôle à jouer. En 1981, les réunions conjointes pour parler de partage de services se terminaient assez mal, il n'y avait pas de possibilités d'entente, personne ne faisait de concession. Quand j'ai été élu en novembre 1981, en décembre, on a signé trois ou quatre ententes, les gens se respectaient et les réunions étaient calmes. L'entente pour l'incendie, l'entente pour l'aqueduc et l'égout et celle pour les loisirs, cette dernière a été plus difficile.

Source : Philippe Boutin. **Le centenaire de Lorraineville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 14 septembre 2006.

En 2007, la municipalité de Lorraineville fait face à plusieurs défis, comme le résume le nouveau maire.

Les défis de la municipalité en 2007

Les principaux défis de la municipalité et du comté, c'est de travailler ensemble dans le futur, à la suite du désengagement prévisible des gouvernements. Ils vont soutenir de moins en moins les entreprises privées et le monde municipal. Il faut se regrouper entre municipalités pour absorber certains services, c'est le défi que je vois. À Lorraineville, la création d'emplois se fait principalement par le milieu de l'éducation, à la polyvalente. Beaucoup de travailleurs dépendent du monde forestier, l'usine de Béarn, l'usine de Ville-Marie, ou qui sont à sous-contrats pour des camionneurs, des sous-traitants forestiers. Même si on n'a pas d'usine sur notre territoire, on est très touché par ce qui se passe dans le milieu de la forêt. Le principal défi de Lorraineville sur le plan économique, c'est de diversifier son économie, accueillir chez nous d'autres types de promoteurs que dans le milieu primaire. On avait un autre créateur d'emploi en l'abattoir qui est présentement très au ralenti, presque fermé. Il faudrait qu'éventuellement une entreprise comme ça se développe. Je vois aussi la transformation agroalimentaire très peu présente en région, on a beaucoup de produits agricoles, mais très peu de transformations agroalimentaires. Ce sont des avenues qu'il faut regarder pour l'ensemble du territoire, mais si ça se passe à Lorraineville, c'est tant mieux!

Pour l'offre de services dans les municipalités, c'est illogique que tu aies un camion à vidange stationné deux jours par semaine et dans le village voisin, il y est trois jours semaine. On pourrait en avoir seulement un pour les deux municipalités. L'incendie, c'est la même chose. On n'aura pas le choix de travailler ensemble. La population diminue, les coûts augmentent, donc il faut aller chercher une économie à quelque part pour maximiser l'offre de services pour la population à un moindre coût.

Source : Marc Champagne. **Le centenaire de Lorraineville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** 15 septembre 2006.

Une autre institution marque l'histoire de Lorraineville, la Commission scolaire, qui gère l'enseignement primaire et secondaire sur son territoire qui englobe le village et la campagne.

3. La Commission scolaire de Lorraineville et l'éducation

De 1930 à 1958, le système d'éducation à Lorraineville connaît peu de changements et poursuit ses activités selon le modèle mis en place au début du 20^e siècle. À compter des années 1960, des changements majeurs transforment le secteur de l'éducation à Lorraineville, passant de la gestion locale à une gestion régionale. Cette section aborde les principaux thèmes permettant de comprendre l'histoire de l'éducation à Lorraineville.



Des écoles de rang à l'école centrale du village

Quelques mots maintenant sur les écoles de rang et du village de Lorrainville. En 1935, Louis Farley obtient un contrat pour construire une nouvelle école dans l'arrondissement numéro 3. Par ailleurs, en 1937, l'inspecteur d'écoles souligne la bonne volonté des commissaires concernant l'organisation des bibliothèques scolaires dans toutes les écoles de la localité. Ce projet va bon train puisque, l'année suivante, la bibliothèque compte 377 livres et plus de 560 livres en 1939. Le département contribue par la suite à l'organisation des bibliothèques.

Les bibliothèques des écoles de Lorrainville, en 1942

Le 12 avril 1942, la municipalité scolaire accepte l'offre du département pour dix bibliothèques divisées comme suit: une pour chaque école des rangs et trois pour l'école du village. La municipalité s'engage à fournir des armoires convenables et à verser cinq dollars par année pour chaque bibliothèque pendant dix ans, à compter de l'année 43-44 aux conditions que le département s'engage à fournir 40 volumes la première année et pendant les dix années suivantes, pour une valeur de \$5 par bibliothèque.

Source : Comité de l'histoire. *Histoire de Lorrainville, 1892-1979*. 1979, p. 60.



Les enfants de la famille Benjamin Richard se rendant à l'école en 1945-48

Source : Simone Richard

L'arrivée de l'électricité à Lorrainville contribue à l'amélioration des conditions matérielles dans les écoles de la localité. En 1938, l'école du village et la résidence des religieuses sont reliées au réseau hydro-électrique, tandis que les écoles de rang le seront 10 ans plus tard, à la suite de l'électrification rurale. Dans son rapport de 1939, l'inspecteur d'écoles signale aux commissaires que des travaux s'imposent aux écoles 2, 5, 6 et 7. En 1944, la question de l'hygiène publique préoccupe les commissaires qui interdisent de rentrer les chiens dans les écoles et font installer des toilettes hycho-septiques dans les écoles de rang. Ils font également installer des fournaies dans ces écoles. En 1946, devant le besoin grandissant d'une école pour les garçons, la Commission scolaire fait construire une école au village, au coût de 10 800 \$, ce qui représente 130 000 \$ en 2007. Louis Farley réalise les plans et Adalbert Lepage obtient le contrat de construction de cette école. En 1948, la Commission scolaire lui donne le nom d'école Saint-Jean-Baptiste, à la suite d'une demande de la Société Saint-Jean-Baptiste.

En 1954, certains élèves de la campagne viennent poursuivre leur éducation au village. Charles-Hector Lacasse obtient le contrat de transport de ces élèves pour 1 000 \$. La Commission scolaire fait construire une nouvelle école au village, l'école Notre-Dame. Construite par les entrepreneurs en construction Jollette et Mercier, la facture s'élève à 129 500 \$, projet financé par un emprunt de 19 ans. En 1957, l'inspecteur d'écoles souligne la vétusté des écoles de rang de Lorrainville, qui datent de près de 40 ans. Face à cette



École Notre-Dame

Source : Eddy Beauregard



situation, les commissaires discutent sérieusement de la centralisation de l'éducation au village. L'année suivante, la Commission scolaire fait construire une école centrale de 12 classes par l'entrepreneur Émile Jollette Ltée au coût de 182 500 \$, plus une facture de 7 546 \$ pour le déménagement de la salle paroissiale qui s'élève sur le terrain convoité par la Commission scolaire. Avant le début de l'année scolaire 1958-1959, la Commission scolaire de Lorrainville abolit les arrondissements 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et vend les écoles de rang. Elle organise également le transport des écoliers en octroyant le contrat de transport à Gérald Barrette. La centralisation de l'éducation au village marque la fin d'une époque dans l'enseignement à Lorrainville, que résume fort bien cette citation.

L'époque des écoles de rang

À la réunion du 15 février [1940], le rapport de l'inspecteur Royer fait une saisissante mise en situation de l'école de rang.

«Avez-vous déjà envisagé sous son vrai jour le problème que présente l'école de rang? La multiplicité des divisions, la variété des manuels, le mélange des élèves et l'étendue du programme... Voilà les principales difficultés que rencontrent les institutrices dans l'exercice de leurs fonctions. Et il répond: «Pour arriver à un résultat convenable il faut de la part de l'institutrice une grande habileté, une préparation de classe minutieuse et un dévouement sans compter».

Source : Comité de l'histoire. **Histoire de Lorrainville, 1892-1979.** 1979, p. 60.

La gestion du personnel enseignant

Au début de la période, en 1930, l'inspecteur d'écoles reproche à la Commission scolaire de Lorrainville de verser les salaires les plus bas de la région, puisque les institutrices touchent 325 \$ par année. Cette année-là, la commission scolaire réembauche, à titre d'institutrices rurales, Blanche Latraverse, Bernadette Baril, Lucienne Lavallée et Aurore Laverdière. La commission engage également un maître pour l'école n° 1, Gaston Côté, au salaire de 900 \$ par année, plus un boni de 500 \$. Le maître Côté démissionne à la fin de l'année. Les institutrices Marie-Berthe Thérien, à l'école n° 3, M^{me} Alféria Frappier à l'école n° 7, se joignent au personnel enseignant à Lorrainville.

La vie d'enseignante rurale

À cette époque [en septembre 1932], la Commission Scolaire, m'offrit la classe du rang six Sud de Lorrainville, première école où tante Angéline, soeur de ma mère [Marie-Colombe Baril], avait enseigné trente-cinq ans auparavant. Ses journaux d'appel et beaucoup de ses travaux scolaires étaient encore là. Quels souvenirs pour moi! Recrutées par le supérieur des Oblats de Ville-Marie, en l'occurrence, le révérend Père Perreault, tante Angéline et ma mère étaient venues au Témiscamingue pour prendre la responsabilité de deux écoles du rang sept Nord et sept Sud pour un modique salaire de cent dollars par année [en 1897].

Comme vous le constatez, les temps ont bien changé!

Pendant trois années consécutives, de 1932 à 1935, j'enseignai dans cette classe nombreuse de huit divisions, pour le minime salaire de trente dollars par mois; tandis que mes consœurs de l'Ontario en gagnaient cent dix mensuellement et avec beaucoup moins d'élèves.

Comme j'aimais beaucoup mon travail, malgré les inconvénients du temps, j'ai été très heureuse dans l'enseignement;



Premier Brevet d'Études Supérieures d'Enseignement remis à Marie-Alice Lafond, à l'École Normale de Ville-Marie, en 1932

Source : Monique Lafond-Barrette



premièrement parce que j'avais des élèves talentueux et des parents qui m'appuyaient à cent pour cent.

Sujet confort: je n'enseignais pas dans un palais. L'école, vieille de trente-cinq ans, était très froide. Le solage en bois laissant à désirer tout le tour de la bâtisse, favorisait la visite journalière des souris, malgré l'effort déployé pour les exterminer.

Souvent, je me levais le matin avec des petites marques de leur passage sur mon beau couvre-pieds blanc! [...]

À chaque jour, à tour de rôle, un élève serviable, soutirait l'eau du puits pour boire, me faire à manger et me laver. Les cabinets d'aisances étaient dehors.

Que de soirées tardives passées, assise près de mon gros poêle à fourneau, à corriger devoirs, dictées, compositions, mathématiques pour terminer, avec la préparation des cours du lendemain!

Source : Marie-Alice Lafond. «Enseignante et collaboratrice du mari en affaires», dans **Vie et histoire des femmes au Témiscamingue**. 1988. p. 254-255.

En 1933, à cause de la crise économique, les commissaires revoient à la baisse les salaires de ses institutrices qui gagnent alors 225 \$ par année, plus 25 \$ pour faire le ménage et l'entretien de la classe. Il faudra attendre l'année 1938-1939 avant que les salaires atteignent le niveau de 1930. Cette année-là, les institutrices rurales du Témiscamingue forment une association dans le but de revendiquer de meilleures conditions de travail. Nommée l'Association catholique des institutrices rurales du Témiscamingue, l'ACIR comme on l'appelle communément, adhère à la Fédération provinciale des institutrices, dirigée par Laure Gaudreault. Il s'avère toutefois difficile de mettre en place cette organisation syndicale puisqu'il y a un grand roulement de main-d'œuvre chez les institutrices.

L'Association catholique des institutrices rurales du Témiscamingue

La plus grosse difficulté venait de l'organisation de l'association, la réorganisation qu'il fallait faire tous les ans, c'est ce qui demandait le plus de temps, le plus d'effort. Il y avait aussi l'éducation syndicale qu'il fallait faire pour nos membres, ça nous a demandé beaucoup de temps, beaucoup d'énergie. À l'époque, fallait aller chercher la cotisation syndicale par la déléguée d'école, par coup de dix cents, vingt-cinq cents jusqu'à ce que l'enseignante ait payé sa cotisation au complet qui était d'environ 10 \$ par année. On ne gagnait presque rien, il ne fallait pas en demander trop à nos membres.

L'implantation s'est faite, disons, assez lentement, mais dans l'ensemble, les enseignantes étaient favorables à l'implantation du syndicat, surtout au moment où elles en ont vu l'avantage. Fallait leur montrer les avantages que ça représentait, parce que sans avantages, elles ne voyaient pas pourquoi elles auraient donné une cotisation syndicale, même si elle n'était pas grosse, pour recevoir rien de plus. Quand elles ont vu que le syndicat pouvait les défendre dans des causes qui les touchaient de près dans leurs conditions de travail, le syndicalisme s'est implanté beaucoup plus facilement.

On avait de la difficulté, pas nécessairement à obtenir un nombre, mais ce nombre-là était toujours à recommencer à toutes les années à cause du fait que les enseignantes qui se mariaient, laissaient l'enseignement, à cause du fait également que certaines personnes, non légalement qualifiées, laissaient l'enseignement, là il fallait toujours vérifier notre majorité absolue dans la commission scolaire si on ne voulait pas perdre notre reconnaissance syndicale, c'était à refaire tous les ans. Il fallait refaire la tournée des écoles à tous les ans, on rassemblait les enseignantes et puis on essayait



de nommer des responsables d'école un peu partout et puis on essayait de faire signer les cartes d'adhésion. Alors c'était à refaire tous les ans.

On a trouvé à peu près de toutes les attitudes chez les commissions scolaires, certains commissaires plus avertis étaient favorables, certains autres ne voyaient pas ce que ça venait faire là et certains autres s'y objectaient complètement, mais ce n'est pas surtout de ce côté là que nous avons eu des difficultés.

Source : Julienne Bergeron. **Un siècle d'éducation au Témiscamingue. Entrevue réalisée par Marc Riopel, 3 août 1982.**

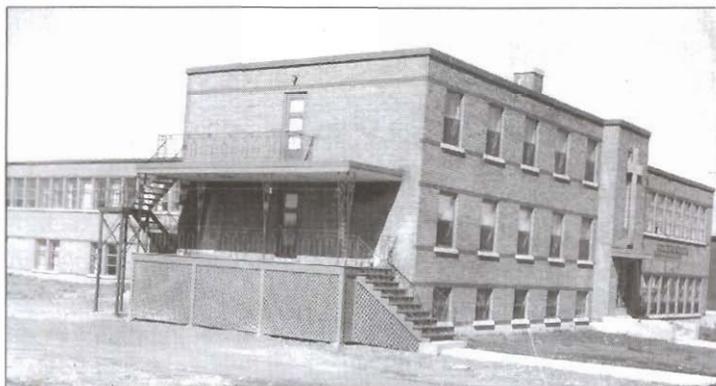
Par la suite, le salaire des institutrices augmente graduellement à chaque année pour atteindre 400 \$ en 1942. Les commissaires augmentent les salaires des institutrices de 100 \$ par année, de sorte qu'ils se chiffrent à 800 \$ en 1949. En 1950, les commissions scolaires locales, regroupées au sein de l'union diocésaine, reconnaissent officiellement les associations d'institutrices, établissent le salaire pour une institutrice diplômée à 1 000 \$ par année et introduisent l'échelle salariale en 1952.

En 1940, la Commission scolaire de Lorrainville embauche les sœurs St-Louis de Blois, Antoine du Sauveur, Gemma du Sacré-Coeur, Thérèse de la Rédemption, Saint-Polycarpe et Saint-Guy, en plus de Lucia Thérien, Emilienne Boucher, Marie McFadden, Jeannette Coutu, Claire Laverdière, Jeanne-d'Arc Laverdière et Claire Renaud. En 1942, l'inspecteur d'école Alfred Dionne suggère à la Commission scolaire de Lorrainville d'embaucher un instituteur pour les garçons de la 7^e à la 9^e année. L'année suivante, la Commission scolaire retient les services de Marcel Raymond, au salaire annuel de 1 200 \$. Ce sera la première année d'une longue et fructueuse carrière en enseignement à Lorrainville pour Marcel Raymond, qui par ailleurs s'impliquera activement dans les organismes locaux au fil des ans.

En 1946-1947, le personnel enseignant à Lorrainville se répartit ainsi. À l'école du village, on compte cinq Sœurs de l'Assomption, Juliette Jolette et Marcel Raymond. Les institutrices suivantes enseignent dans les écoles de rang : Suzanne Baril à l'école n° 2, Lucille Baril à l'école n° 3, Héliène Cormier à l'école n° 4, Monique Jolette à l'école n° 5, Thérèse Frappier à l'école n° 6 et Lucille Coutu à l'école n° 7.

L'année 1956 marque une grande première dans le domaine des relations de travail en éducation à Lorrainville lorsque les commissaires signent une convention collective avec leurs institutrices et leur instituteur. Cette année-là, le personnel enseignant est le suivant : à l'école Notre-Dame, il y a les Sœurs de l'Assomption, Laurette McFadden, Rita McFadden, Jacqueline Richard et M^{me} Camille Barrette. Marcel Raymond et Lucille Chaumont enseignent à l'école Saint-Jean-Baptiste. Laurence McFadden dirige l'école de rang n° 2, Jacqueline Lepage l'école de rang

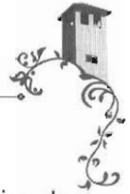
n° 3, Jeannine Jodoin l'école de rang n° 4, Denise Cormier l'école de rang n° 5, Pauline Descôteaux l'école de rang n° 6 et Marcelle Farley l'école de rang n° 7.



École St-Louis

Source : Edy Beauregard

Les changements se poursuivent à l'orée des années 1960. En 1958, un nouvel édifice, l'école Saint-Louis, accueille tous les élèves du village et des rangs de Lorrainville. La centralisation de l'éducation au village commence alors, comme nous le verrons dans une prochaine section. La Commission scolaire de Lorrainville embauche quatre frères enseignants de la



communauté des Clercs de Saint-Viateur. En 1961, les enseignantes de la Commission scolaire de Lorrainville gagnent entre 1 800 \$ à 2 450 \$, selon l'expérience et leurs compétences, tandis que les hommes se méritent de 3 200 \$ à 4 500 \$ par année. En 1963, la Commission scolaire embauche de nouveaux enseignants : Jacques Chabot, Bernard L'Abbé, Yvan Farley et Paul Perreault, et de nouvelles enseignantes : Pierrette Marseille, Raymonde Tasset et Marie-Paule Jolette. L'année suivante, la Commission scolaire accepte la nouvelle convention collective, mais s'oppose au droit de grève pour les institutrices.

Au milieu des années 1960, les enseignants et enseignantes de Lorrainville sont regroupés dans deux syndicats différents, l'un pour le secondaire, l'autre pour le primaire. En 1967, une première journée de grève se déroule dans les écoles de Lorrainville à la suite de l'appui donné à leurs collègues de trois autres régions du Québec qui sont en grève. La Commission scolaire coupe une journée de paie à ses enseignantes et enseignants. L'année suivante, les deux associations syndicales fusionnent pour créer l'Association des enseignants du Nord-Ouest du Québec. En 1973, elle changera de nom pour celui de Syndicat des travailleurs en enseignement du Nord-Ouest du Québec (STENOQ), tandis qu'il adopte celui de Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue, en 1990.

Les élèves, les programmes et la fréquentation scolaire

Les matières enseignées dans les écoles de Lorrainville proviennent du programme scolaire adopté par le département de l'Instruction publique. Dans les années 1930, l'inspecteur d'écoles souligne l'importance de l'enseignement à caractère rural dans lequel l'esprit patriotique occupe une place centrale, tout en soulignant l'importance de la valorisation de la langue française.

L'amour de la langue française

Le 6 novembre [1936], le rapport de l'inspecteur Royer est fort élogieux et nationaliste: «un vent de progrès souffle sur votre municipalité et l'observateur sérieux n'est pas lent à en saisir la véritable cause: la coopération de toutes les bonnes volontés. Je suis heureux de vous dire que la fréquentation scolaire de votre municipalité est la plus élevée de toute la région. Il est temps, je crois, d'exploiter ces bonnes dispositions générales des enfants et des parents au profit de la cause nationale. Resserrons nos rangs et rallions-nous autour du drapeau de la fierté nationale. Afin d'intéresser tous les enfants à la célébration du deuxième congrès de la Langue française du Canada, j'ai demandé au personnel enseignant de déployer tous ses talents, toutes ses énergies et j'ajouterai son patriotisme pour faire aimer la langue française de nos ancêtres et à la débarrasser des anglicismes qui menacent de lui faire perdre son éclat».

Source : Comité de l'histoire. **Histoire de Lorrainville, 1892-1979**. 1979, p. 58.

Le programme scolaire utilisé dans les écoles de Lorrainville demeure le même jusqu'en 1948, année où le département de l'Instruction publique en adopte un nouveau. Toutes les commissions scolaires locales doivent le suivre et le mettre en vigueur en septembre 1949.

Le nouveau programme scolaire en 1948

Le nouveau programme d'études des écoles primaires élémentaires, en préparation depuis 1942, fut complété en 1948 et mis à exécution dans toutes les classes de la 1^{re} à la 7^e année inclusivement. «Simplifier et alléger dans la mesure du possible le programme déjà en vigueur»; concentrer l'attention des éducateurs sur les matières essentielles, notamment sur la langue maternelle, médium par excellence de formation intellectuelle et morale; avoir recours aux méthodes actives qui laissent à l'enfant le libre jeu de ses facultés, favorise le développement de ses dispositions naturelles et, de ce fait rendre l'école plus attrayante: voilà les buts que l'on s'est proposé dans cette rénovation. La transformation des programmes se continue pour les classes supérieures.



Source : Louis-Philippe Audet. *Le système scolaire de la province de Québec*. 1950. p. 145.



Élèves de l'école, rang 8, Canton Laverlochère, en 1954

Source : Ghislaine Chartier-Paquin

En 1931, la Commission scolaire recense 21 élèves en 5^e année, 11 en 6^e année et six en 7^e année, ce qui représente une augmentation de 16 élèves sur l'année précédente. En 1938, 327 élèves sont inscrits dans les sept écoles de Lorrainville, dont 15 garçons et 32 filles de la 5^e à la 9^e année. L'inspecteur s'interroge sur les raisons pour lesquelles peu de garçons poursuivent leurs études au-delà de la 4^e année. Le nombre d'élèves diminue au début des années 1940, comme l'indiquent les rapports de l'inspecteur d'école qui signalent 308 inscriptions en 1941 et 297 en 1942. Cette année-là, l'inspecteur Dionne souligne le fait



Élèves à l'école, rang St-Jean

que 30 % des enfants de Lorrainville ne vont pas à l'école, principalement des garçons. En 1944, les commissaires décrètent

que les enfants doivent avoir 6 ans avant le 1^{er} janvier 1945 pour pouvoir fréquenter les écoles de Lorrainville en septembre 1945.



Classe de garçons et leur professeur à l'École du village



Élèves de l'école des rangs 2-3.



Groupe d'élèves et Isola Rocheleau (institutrice) à l'école, rang 5 Sud

De la gestion locale à la gestion régionale de l'éducation

Le programme scolaire de 1948 reste en vigueur dans les années 1950 et au début des années 1960. Par la suite, des changements majeurs se produisent qui touchent directement toutes les commissions scolaires, à Lorrainville comme ailleurs au Québec. L'élection de 1960 porte les libéraux de Jean Lesage au pouvoir à Québec et engendre la révolution tranquille qui se résume par d'importantes réformes dans tous les secteurs de l'administration publique. Le système scolaire québécois subit alors une importante mise à jour qui se répercute tant dans l'administration que dans l'enseignement. En 1964, le ministère de l'Éducation du Québec voit le jour, dans le sillon du rapport de la Commission Parent chargée de moderniser le système d'éducation au Québec. Le



ministère entreprend une réforme de la gestion de l'éducation en créant des commissions scolaires régionales pour administrer le niveau secondaire et l'éducation aux adultes. Dans la région, cela se concrétise par la création de la Commission scolaire régionale du Cuivre, regroupant les secteurs de Rouyn-Noranda et Témiscamingue, en 1965. Dès lors, la Commission scolaire de Lorrainville délaisse l'enseignement secondaire et se concentre uniquement sur le secteur primaire. Celle-ci concentre ses élèves du primaire à l'école Saint-Louis tandis qu'elle met l'école Notre-Dame à la disposition de la régionale du Cuivre. En 1968, l'école Saint-Jean-Baptiste est vendue à la municipalité du village de Lorrainville. Parallèlement, la Commission scolaire de Lorrainville s'associe au mouvement voulant rapatrier au Témiscamingue la gestion du secondaire et de l'éducation des adultes.

Également, les commissions scolaires locales planifient leur regroupement afin de gérer en commun le développement de l'éducation primaire au Témiscamingue. Dans cette foulée, la Commission scolaire Lac-Témiscamingue est créée en 1970 pour gérer le niveau primaire. L'école primaire de Lorrainville passe alors sous la juridiction de la CSLT.

La fondation de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue

En 1969, on procède à la mise sur pied d'un comité formé d'un représentant de chacune des commissions scolaires locales, dont celle de Lorrainville. Le but consistait à étudier la possibilité de regrouper les commissions scolaires locales en une commission scolaire régionale pour administrer le niveau primaire. Il y avait des réticences principalement sur la question de la possibilité de fermeture des écoles locales. En 1970, j'ai été nommé président de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue.

Le comité d'étude pour le regroupement a déterminé la procédure pour la formation de la commission scolaire et l'emplacement du siège social. Sur ce point, il y a eu une grosse bataille, de gros déchirements. Les localités impliquées dans cette bataille du siège social étaient Guigues, Saint-Eugène, Laverlochère, Lorrainville et Ville-Marie. La décision de retenir Ville-Marie a été prise par un vote majoritaire.

Source : Gabriel Bastien. L'éducation au Témiscamingue depuis 1960. Entrevue réalisée par Marc Riopel le 13 décembre 1990.

Les premiers pas de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue

Le but du regroupement des commissions scolaires locales du primaire était de se donner une force administrative commune, qui déposerait ses états financiers à temps et qui recevrait par le fait même ses subventions à temps. On allait selon la volonté du ministère de l'Éducation du Québec.

Les premiers employés étaient Luc Bergeron comme directeur général et secrétaire-trésorier, Paul-Émile Larouche, directeur des services pédagogiques, Jacques Leblanc, directeur des services financiers et des transports, Philippe Boutin, secrétaire-général et directeur de l'équipement. Ces personnes-là étaient des employés des commissions scolaires locales. D'autres personnes se sont ajoutées un peu plus tard, Yvan Bastien et Guy Bellehumeur comme adjoints au secrétaire-trésorier, et deux secrétaires Mme Paquin et Mme Arsenault.

Les premiers dossiers ont consisté à régler une centaine de griefs portant sur les salaires que les institutrices n'avaient pas reçus, même qu'une personne n'avait reçu que la moitié de son salaire entre 1966 et 1970. Une des premières résolutions qu'on a votée a été d'emprunter 1 million \$ pour payer les dettes de toutes les commissions scolaires locales. Il fallait également organiser les classes, les transports, faire les jumelages de paroisses pour compléter les groupes. Tous ces aspects de mise en place d'une commission scolaire à portée régionale, ça demandait du travail nuit et jour, des réunions jusqu'à 5h00 du matin. En même temps, toujours en filigrane, nous avions l'idée



de récupérer le secteur secondaire pour assurer la continuité de la 1^{ère} année du primaire à la 5^e secondaire. Également, il fallait voir au perfectionnement des enseignants sur le plan pédagogique et embaucher du personnel légalement qualifié et spécialisé.

Source : Luc Bergeron. *L'éducation au Témiscamingue depuis 1960*. Entrevue réalisée par Marc Riopel le 14 décembre 1990.

En 1975, après de longues et fastidieuses démarches, la CSLT réussit à rapatrier l'éducation secondaire et aux adultes dans la région. Ces regroupements marquent la fin de la gestion locale de l'éducation par la Commission scolaire de Lorrainville.

La bataille pour la CSLT intégrée

Notre territoire avait été marié de force à Rouyn, nous ne le voulions pas, on voulait administrer nos affaires chez nous et répondre à nos besoins et faire en sorte que nos parents puissent avoir une parole plus proche de l'administration, que nos élèves ne soient pas obligés d'aller faire leur 5^e secondaire à Rouyn. Ça a pris 10 ans, de 1965 à 1975. Jusqu'en 1973, c'était extrêmement pénible.

En 1973, des hauts fonctionnaires du MEQ ont été invités à venir au Témiscamingue pour venir rencontrer la CSLT, pour lui dire non, on ne permettra pas le fusionnement primaire-secondaire. Ce qu'ils ne savaient pas c'est que les parents, que nous allions rencontrer dans chaque paroisse depuis quelques années, s'étaient regroupés, avaient pris ce matin-là les autobus, au-delà de 2 000 parents sont venus au sous-sol de l'église de Ville-Marie. Les hauts fonctionnaires ont été obligés d'aller les rencontrer, même s'ils ne voulaient pas puisqu'ils n'étaient pas des hommes politiques. Cette rencontre-là en 1973 a été un grand moment. Même s'ils étaient venus nous dire non, ça les a secoués. Ensuite, ils nous ont envoyé un gros document, ce qu'on a appelé le document noir, explicitant par écrit leur refus. Là, on ne savait plus trop quoi faire avec cela, c'était tellement lourd. C'était en février 1973.

À l'automne 1973, le nouveau ministre de l'éducation François Cloutier fait une tournée à travers la province de Québec et, lors de la rentrée scolaire, est à Rouyn. Il invite les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue à aller le rencontrer. On a eu le privilège d'avoir une rencontre privée avec lui au bureau régional de Rouyn. C'était la première phrase positive qu'on recevait d'un haut fonctionnaire, qu'il allait travailler dans le sens de notre volonté. Effectivement, ils ont produit durant l'année 1974 les annexes A et B à la loi qui permettait ou qui donnait des ouvertures à des commissions scolaires, dans telles ou telles contraintes à l'encontre de certains critères de pouvoir se séparer d'une régionale pour intégrer leur secondaire. Là, ça a commencé à être intéressant. Autant auparavant les officiers du ministère étaient contre nous, à partir de ce moment-là, ils ont mis la machine pour nous.

Les avocats, les spécialistes de tous les domaines étaient constamment ici et à Rouyn pour travailler avec nous autres pour réaliser ça, qu'on a réussi à faire au 1^{er} juillet 1975.

Source : Luc Bergeron. *L'éducation au Témiscamingue depuis 1960*. Entrevue réalisée par Marc Riopel le 14 décembre 1990.

En 1979, Lorrainville obtient finalement la construction d'une polyvalente pour le secteur centre, après une bataille de près de 15 ans. La CSLT rénove les écoles Notre-Dame et Saint-Louis qu'elle réunit par un ajout comprenant notamment un gymnase. Les élèves de Lorrainville du niveau d'enseignement primaire fréquentent depuis ce temps les écoles des villages voisins. C'est ainsi que se termine l'histoire de l'éducation locale à Lorrainville.



Conclusion

Cette deuxième période sur l'histoire de Lorrainville s'ouvre sur une crise économique d'une ampleur sans précédent. Toutefois, les effets à long terme ne sont pas trop désastreux pour les agriculteurs puisqu'ils sont établis sur leur ferme depuis plusieurs années, ce qui en atténue les conséquences. La même remarque s'applique aux commerçants du village qui poursuivent leur progression tant en nombre qu'en diversité. La décennie suivante se démarque par la consolidation et la reprise en main de l'économie locale, notamment par le biais des coopératives agricoles et du commerce. Parallèlement, les années 1940 et 1950 voient le développement d'organismes socioreligieux et l'essor des institutions locales. C'est l'apogée de la vie rurale traditionnelle québécoise.

Les années 1960 marquent un tournant dans l'histoire de Lorrainville qui se caractérise par de nombreux changements dans le monde rural, changements qui s'accroissent dans la décennie suivante. Cela se remarque notamment dans l'agriculture, alors que la petite ferme familiale cède le pas à la ferme spécialisée et industrielle. Les agriculteurs à la retraite déménagent au village ou encore suivent le mouvement d'exode vers l'extérieur de la région. L'équilibre village/campagne s'en trouve modifié puisqu'il y a dorénavant plus de gens au village qu'à la campagne. Le milieu municipal doit s'adapter à cette nouvelle réalité qui engendrera à moyen terme la fusion entre le village et la paroisse. Également, la cohésion de la société lorrainvilloise cesse de s'orienter autour de l'église catholique qui assiste, impuissante, à la désertion de ses fidèles. Dans le secteur de l'éducation, la gestion passe dorénavant du local au régional, avec le regroupement des commissions scolaires.

En ce début de 21^e siècle, les défis posés par la mondialisation sont énormes. Pour survivre, les agriculteurs doivent adapter leurs productions en fonction de la concurrence que présentent les autres pays ou encore innover dans le secteur de la transformation. Les commerçants locaux font face à une concurrence de plus en plus forte des commerces à grande surface établis dans les régions voisines du Témiscamingue. Le secteur forestier témiscamien vit des moments sombres et il devra rapidement trouver de nouvelles stratégies pour sortir de la crise qu'il traverse actuellement. À plusieurs reprises dans le passé, des tentatives ont été faites pour attirer une industrie importante afin de diversifier l'économie lorrainvilloise. Peut-être l'avenir prochain nous en réserve-t-il la surprise?

En terminant, j'aimerais profiter du centenaire de Lorrainville pour lancer des pistes de recherche sur l'histoire locale et régionale. Un des projets à réaliser serait la constitution d'archives sonores et visuelles de témoignages de gens vivant ou ayant vécu à Lorrainville. Il serait intéressant de recueillir le plus de témoignages oraux possibles afin que les souvenirs ne disparaissent pas avec les personnes qui les portent. Chacun, dans sa famille, pourrait s'approprier et conserver son propre patrimoine en interviewant ses aînés. L'ère de l'informatique et de la culture numérique permet facilement d'enregistrer sur cassettes audio et vidéo ces témoignages qui pourront, par la suite, être rassemblés sur un site Internet ou encore déposés dans des centres d'archives. L'idée est lancée...



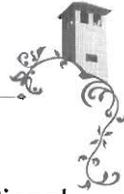
Bibliographie

Archives écrites et manuscrites

- ASHE, W. A., A. P. *Extrait du rapport sur les explorations d'arpentages faites dans les cantons Duhamel, Laverlochère et Guigues*. Documents de la Session de Québec, 50 Victoria, 1887. p. 39-41.
- CARON, Ivanhoé. *Centres de colonisation du Nord-Ouest de la province de Québec. Le Témiscamingue. L'Abitibi*. Québec, Ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries, 1912. 57 pages.
- CHAMBRE DE COMMERCE DE VILLE-MARIE. *Le Témiscamingue. Ses possibilités et ses avantages agricoles, miniers, industriels. Notes et statistiques*. Ville-Marie, Chambre de commerce de Ville-Marie, 1929. 47 pages.
- DUMAIS, Paul T. C. *Lotissement de parties des cantons Laverlochère et Fabre*. Document de la Session de Québec, 63 Victoria, no 14, 1899-1900. p. 175-178.
- MOURIER, Calixte, omi. *La mission des chantiers, 1885*. Manuscrit retranscrit par Mariane Roy, Société d'Histoire du Témiscamingue, été 1983, originaux conservés aux Archives Deschâtelets, 1885. 91 pages.
- MOURIER, Calixte, omi. *La mission des chantiers, 1887*. Manuscrit retranscrit par Monique Aumont, originaux conservés aux Archives Deschâtelets, 1887. 64 pages.
- MOURIER, Calixte, omi. *Histoire de Témiscamingue*. Reproduction des articles parus dans la Sentinelle de Nipissing et de Témiscamingue, texte dactylographié, 1896. 78 pages.
- PELLAND, Alfred. *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. Le Témiscamingue, Ses ressources, ses progrès et son avenir*. Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1910. 71 pages.
- OB_LATS DE MARIE-IMMACULÉE. *Codex historicus de la mission Saint-Claude*. Archives Deschâtelets, 3 volumes, 1863-1896.
- PROULX, Jean-Baptiste. *À la baie d'Hudson ou Récit de la première visite pastorale de Mgr N.Z. Lorrain, évêque de Cythère et vicaire apostolique de Pontiac, dans ses missions sauvages de Témiscamingue, d'Abbitibi, [sic] de New-Port, de Moose et d'Albany*. Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886. 284 pages.
- ROONEY, James, A.P. *Extrait du rapport sur l'arpentage des cantons Duhamel et Guigues*. Documents de la Session de Québec, Volume 18, document no 4, 1884-1885. p. 61-63.
- SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU LAC TÉMISKAMINGUE. *Colonisation du lac Témiskaming et du lac Kippewa*. Ottawa, ministère de l'Agriculture du Canada, 1888. 48 pages.
- SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU LAC TÉMISKAMING. *Au lac Témiskaming!* Hull, Vallée de l'Outaouais, 1885. 31 pages.
- SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU LAC TÉMISKAMING. *Société de colonisation du lac Temiskaming : sous le haut patronage de Nos Seigneurs les évêques d'Ottawa et de Pontiac*. Ottawa, Ministère de l'Agriculture du Canada, 1885. 32 pages.

Archives orales

- BARIL, Eugène. *La Caisse populaire de Lorrainville, 1936-1986. Entrevue réalisée par Marc Riopel*. Lorrainville, À travers le temps enr., 1986. 45 minutes.



- BARIL, Gérard. **La Caisse populaire de Lorrainville, 1936-1986. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 1986. 45 minutes.
- BARIL, Rémi. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.
- BARRETTE, Lucien. **La Caisse populaire de Lorrainville, 1936-1986. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Rouyn-Noranda, À travers le temps enr., 1986. 90 minutes.
- BARRETTE, Rémi. **L'éducation depuis 1960. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Ville-Marie, À travers le temps enr., 1990. 90 minutes.
- BASTIEN, Gabriel. **L'éducation depuis 1960. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 1990. 90 minutes.
- BERGERON, Julienne. **Un siècle d'éducation au Témiscamingue. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Société d'histoire du Témiscamingue, 1982, 45 minutes.
- BERGERON, Luc. **L'éducation depuis 1960. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 1990. 90 minutes.
- BOUTIN, Philippe. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 90 minutes.
- CARON, Terry, Laurent CARPENTIER et Danielle LEMOYNE. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.
- CHABOT, Jacques. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Ville-Marie, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.
- CHAMPAGNE, Marc. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.
- CORMIER, Robert. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. Notes manuscrites.
- CORMIER-MARLEAU, Marie-Anne. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.
- COUTU, Philias. **Les bûcherons et l'exploitation forestière au Témiscamingue. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 1984. 45 minutes.
- DUBÉ, Alcide. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.
- DUBÉ, Welly. **Sur les traces des Robes noires au Témiscamingue. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, Société d'histoire du Témiscamingue, 1983. 45 minutes.
- JOLETTE, Andrée. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.
- JOLETTE, Roland. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.
- LOISELLE, Andrée. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.
- McFADDEN, Sylvia. **Les bûcherons et l'exploitation forestière au Témiscamingue. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 1984. 45 minutes.
- RENAUD, Isidore et Solange JOLETTE. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 90 minutes.



ROCHELEAU, Jean. **Le centenaire de Lorrainville. Entrevue réalisée par Marc Riopel.** Lorrainville, À travers le temps enr., 2006. 45 minutes.

Histoire générale

AUDET, Louis-Philippe. **Le système scolaire de la province de Québec. Tome 1 Aperçu général.** Québec, Les Éditions de l'Érable, 1950. 345 pages.

BEAUGRAND, Honoré. **La Chasse-galerie et autre récits.** Textes conformes à l'édition de 1900, avec une postface, une chronologie et une bibliographie de François Ricard. Montréal, Boréal, 2002. 184 pages.

BOUCHARD, Gérard. **Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971.** Montréal, Boréal, 1996. 635 pages.

COURVILLE, Serge. **Le Québec. Genèses et mutations du territoire. Synthèse de géographie historique.** Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 2000. 508 pages.

FORTIN, Gérald. **La fin d'un règne.** Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971. 397 pages.

GIRARD, Camil et Normand PERRON. **Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.** Collection Les régions du Québec no 2. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989. 665 pages.

LES ARCHIVES DE RADIO-CANADA. **«Grippe: le retour de la grande tueuse?».** Société Radio-Canada. Dernière mise à jour : 8 décembre 2005. http://archives.radio-canada.ca/IDD-0-16-1940/sciences_technologies/grippe/. Page consultée le 17 avril 2007.

RAMIREZ, Bruno (avec la collaboration d'Yves Otis). **La ruée vers le Sud. Migrations du Canada vers les États-Unis 1840-1930.** Montréal, Boréal, 2003. 276 pages.

Histoire du Témiscamingue

AUDET, Robert, Jacques ROUSSEAU-DALLAIRE, Francine GRENIER, Claire LA CASSE, Liliane LAFLAMME, Jocelyne LAURENTE, Ghislain TREMBLAY et Michel VEZEAU. **Légendes du Nord-Ouest.** [s. l.], [s. é.], [s. d.]. 153 pages.

BARRETTE, Jean-Marie. **Les fonctions régionales de Ville-Marie.** thèse de licence (géographie), Université Laval, 1967. 61 pages.

BUIES, Arthur. **L'Outaouais supérieur.** Québec, C. Darveau éditeur, 1889. 309 pages.

CHÉNIER, Augustin. **Cinquante année [sic] de civisme, 1908-1958 La Chambre de commerce de Ville-Marie.** Ville-Marie, [s. é.], 1958. 60 pages.

CHÉNIER, Augustin. **Notes historiques sur le Témiscamingue.** Ville-Marie, Ateliers de l'Action catholique, 1937. 133 pages.

NADEAU, Eugène, omi. **Un homme sortit pour semer. La carrière épique du pionnier du Témiscamingue: le Frère Joseph Moffet,** omi. 2^e édition, Montréal, Fides, 1951. 195 pages.

RIOPEL, Marc. **De la Baie-des-Pères à Ville-Marie, 1886-1986.** Ville-Marie, Comité du Centenaire de Ville-Marie, 1986. 307 pages.

RIOPEL, Marc. **Histoire de la foresterie en Outaouais, 1800-1960.** Rapport de recherche déposé au ministère des Ressources naturelles, Gouvernement du Québec, 2001. 65 pages.

RIOPEL, Marc. **L'histoire et le patrimoine industriel de Témiscamingue.** Rapport de recherche non publié, Société historique d'Opémican, 1989. 121 pages.

RIOPEL, Marc. **Le Témiscamingue. Son histoire et ses habitants.** Montréal, Fides, 2002. 366 pages.

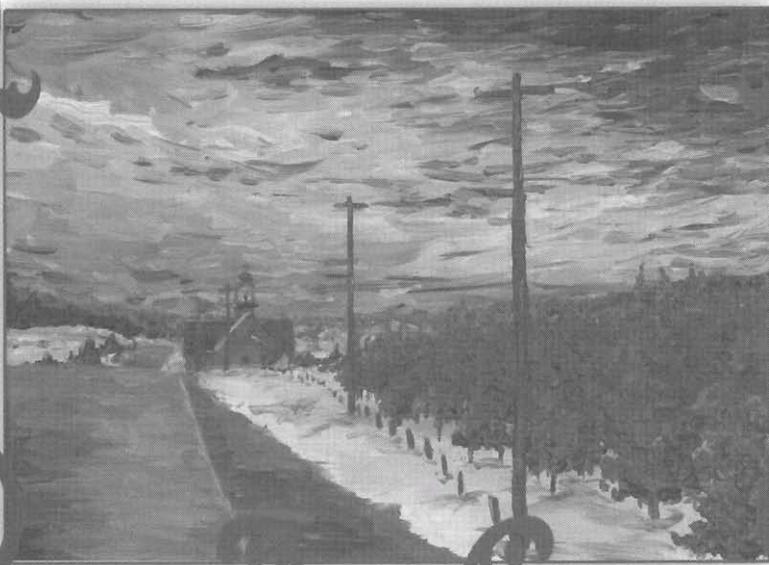


- RIOPEL, Marc. **Opémican, au coeur de l'histoire de la forêt et de la drave aux lacs Témiscamingue et Kipawa, 1860-1987**. Rapport de recherche non publié, Société historique d'Opémican, 1987. 129 pages.
- RIOPEL, Marc. **Sur les traces des Robes noires au Témiscamingue**. Collection Maison du colon no 3, Ville-Marie, Société d'histoire du Témiscamingue, 1991. 64 pages.
- RIOPEL, Marc. **Un siècle d'éducation au Témiscamingue**. Collection Maison du Colon no 2, Ville-Marie, Société d'histoire du Témiscamingue, 1983. 52 pages.
- RIOPEL, Marc. **Les municipalités et le développement socio-économique du Témiscamingue, 1888-1988**. Ville-Marie, Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, 1988. 41 pages.
- SURTEES, Robert J. **The Northern Connection. Ontario Northland Since 1902**. North York, Captus Press, 1992. 332 pages.
- VINCENT, Odette (sous la direction de). **Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue**. Collection Les régions du Québec 7, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995. 759 pages.

Histoire de Lorrainville

- BELLEHUMEUR, Fernand [compilées par]. **Partir : les lettres de Pif Bellehumeur**. Montréal, Stanké, 1996. 216 pages.
- CHABOT, Jacques. **Historique du Carnaval de Lorrainville**. Texte imprimé, 2007. 4 pages.
- CHABOT, Jacques. **L'église de Lorrainville**. Notes pour la visite de l'église de Lorrainville, texte imprimé, 2002. 4 pages.
- COMITÉ DE L'HISTORIQUE. **Histoire de Lorrainville, 1892-1979**. Lorrainville, Comité du 75^e, 1979. 250 pages.
- DUBÉ, Gilles. **Le livre de la famille Dubé**. [s. l.], [s. é.], 2001. 85 pages.
- JODOUIN, Rémi. **En-d'ssour**. Ville Saint-Laurent, Éditions québécoises, 1973. 205 pages.
- LAFOND, Marie-Alice. «Enseignante et collaboratrice du mari en affaires» dans Francine HUDON (dir.). **Vie et histoire des femmes au Témiscamingue**. Ville-Marie, Multi-Diffusion / Comité de la condition féminine du Témiscamingue, 1988. p. 252-259.
- QUÉBEC (PROVINCE), MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. **Rapports du concours du mérite agricole**. Québec, Gouvernement du Québec, 1938-1984.
- RIOPEL, Marc. **50 ans d'histoire à la Caisse Populaire de Lorrainville, 1936-1986**. Ville-Marie, Caisse populaire de Lorrainville, 1986. 36 pages.
- SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. **Lorrainville**. Rouyn, Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue, 1981. 179 pages.

*Les
municipalités*



*Peinture :
Huguette Rocheleau*



Table des matières

Table des matières	p. 172
Avant-propos	p. 174
1899-1930 : Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville	p. 175
Alfred Miron, 1899	p. 175
Jules Dumais, 1900	p. 176
Joseph (Pit) Bellehumeur, 1901-1903	p. 176
A-E Guay, 1904	p. 177
Jules Dumais, 1904-1909	p. 178
Narcisse Bordeleau, 1910	p. 179
Joseph (Jos.) Bellemare, 1911-1912	p. 180
Jules Dumais, 1913	p. 181
Wilfrid Thérien, 1914	p. 182
Joseph (Jos.) Rocheleau, 1915-1916	p. 182
Wilfrid Thérien, 1917-1928	p. 183
Alphonse Clermont, 1929-1930	p. 186
Wilfrid Giroux, 1930	p. 187
Liste des conseillers et des secrétaires-trésoriers	p. 189
1931-1994 : Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville	p. 190
Victor Boutin, 1931-1940	p. 190
Octave Coutu, 1940-1943	p. 194
Gustave Jolette, 1943	p. 197
Xavier Laverdière, 1943-1947	p. 195
Gustave Jolette, 1947-1949	p. 197
Séraphin Barrette, 1949-1961	p. 199
Armand Baril, 1961-1964	p. 203
Charles-Édouard McFadden, 1964-1973	p. 205
Germain Descôteaux, 1973-1985	p. 209
Roger Jolette, 1985-1989	p. 216
Robert Cormier, 1989-1993	p. 218
Doris Bellemare, 1993-1994	p. 221
Liste des conseillers et des secrétaires-trésoriers	p. 223
Synthèse 1899-1994 Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville	p. 224
1930-1994 : Municipalité de Lorrainville	p. 225
Eddy Guimond, 1930-1932	p. 225
Louis Farley, 1933-1936	p. 226
Ludovic Bordeleau, 1937-1938	p. 227
D ^r Philippe Chabot, 1938-1950	p. 227
Ferdinand Baril, 1950-1951	p. 229
René Legault, 1951-1953	p. 231
D ^r Philippe Chabot, 1953-1960	p. 232
Émery Lepage, 1960-1963	p. 233
Jean-Paul Barrette, 1963	p. 235
Roland Jolette, 1963-1970	p. 235
Marc Dubois, 1970-1977	p. 238



Roland Jollette, 1977-1979	p. 243
Marc Dubois, 1979-1981	p. 244
Jacques Chabot, 1981	p. 246
Philippe Boutin, 1981-1985	p. 247
Ghislain Larabée, 1985-1986	p. 250
Philippe Boutin, 1986-1994	p. 251
Doris Bellemare, 1994	p. 259
Liste des conseillers et des secrétaires-trésoriers	p. 260
1994-2007 : Municipalité de Lorrainville	p. 261
Philippe Boutin 1994-2005	p. 261
Marc Champagne 2005 à aujourd'hui	p. 272
Liste des conseillers et des secrétaires-trésoriers	p. 275
Synthèse 1930-2007 Municipalité de Lorrainville	p. 276



Avant-propos

Les pages qui suivent vous présenteront le profil des maires, de 1899 à 2006. Les informations contenues dans cette section proviennent des archives municipales. Le but n'est pas de brosser un portrait parfait, mais bien de montrer l'évolution du monde municipal, des infrastructures et aussi de relever quelques anecdotes qui feront sourire certaines personnes. Ces pages contiennent très peu d'interprétation. Le nom des personnes impliquées dans les procès, scandales et accrochages municipaux sont passés sous silence. Le but n'est pas de pointer du doigt ou d'éveiller de vieilles querelles, mais bien d'informer.

À certains moments, le texte peut sembler un peu discontinu, car il s'agit de résolutions et de règlements; la décision a parfois été prise de les regrouper en dossiers afin de suivre plus facilement leur évolution.

Je tiens à remercier Geneviève Boucher, pour la relecture des textes; un œil extérieur aide à relever des détails manquants ou de légères incohérences. Je ne peux passer sous silence la contribution de Gabriel Bastien et Luc Bergeron, qui ont apporté leur aide en relisant ce travail. Par la même occasion, ils ont enrichi certaines sections de leurs connaissances du monde municipal. Je tiens aussi à remercier le personnel de la municipalité pour leur patience, car consulter 168 années de procès-verbaux représente de longues heures. Merci à Alpha-Témis pour la correction finale de ces textes.

Bonne lecture!

Dany Lemire



1899-1930 : Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville

Il est important de noter que, dans les textes qui suivent, nous trouvons des informations concernant les activités du conseil municipal de la municipalité de Lorrainville avant sa reconnaissance officielle. Il semble que les Lorrainvillois se soient donné une structure afin d'administrer les affaires de la municipalité sous le nom de la Corporation municipale du canton de Duhamel-Est.¹ Ce n'est qu'en 1912 que l'on voit la naissance officielle de la Corporation municipale de Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville. Étonnamment, il faut attendre 1921 pour que le gouvernement provincial proclame officiellement la corporation.

Le premier procès-verbal de la municipalité du canton de Duhamel-Est est daté du 3 juillet 1899. Les réunions du conseil ont lieu dans la résidence de Joseph Bellehumeur. Au fil des ans, le lieu des réunions change assez souvent. Un détail important à noter est qu'à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, à Duhamel-Est, la population procède à l'élection de sept personnes pour former le conseil. Le maire est choisi parmi les conseillers, donc nommé par ceux-ci. Ce procédé électoral change avec l'élection de Wilfrid Thérien en 1917. De plus, les élections ont lieu en janvier de chaque année. Le processus électoral aussi s'adapte, selon les besoins et la réalité du temps.

1899 : Alfred Miron

Le passage d'Alfred Miron à la mairie est relativement court, on parle ici de six mois. Il convient de dire que monsieur Miron, durant ce court laps de temps, contribue à jeter les bases de la municipalité.

*Alfred Miron
Maire*

Il semble qu'il y a un moulin à Duhamel-Est à cette époque, car nous trouvons une résolution afin de rénover le pont « proche du moulin ». On fait aussi mention d'un projet de construction d'une beurrerie.

Le 7 août 1899, le conseil demande l'ouverture d'une route dans le rang 4, canton Duhamel. Cette dernière mène vers la Petite Rivière. Le règlement 93 du mois de décembre officialise la demande. « Comment se fait-il que le premier règlement que l'on trouve dans les archives porte le numéro 93? C'est que le nouveau conseil prend ses bases législatives à la suite des règlements émis par la municipalité de Témiscamingue, poursuivant ainsi la numérotation déjà commencée ».

Malgré le peu de détails, nous constatons que d'autres chemins sont « ouverts » durant le passage de M. Miron à la tête de la municipalité. Il est ici question de chemin simple et double. En hiver, on appelait « chemin simple » un chemin où le rouleau ne passait qu'au milieu, celui où on ne pouvait rencontrer sans se jeter dans la neige non tassée par le rouleau. Le « chemin double », quant à lui, permettait la rencontre de deux voitures d'hiver (« sleigh » ou « cutter »).

À cette époque, la municipalité possède des « terres ». À preuve, des ventes de terres sont faites, notamment à Alfred et Joseph Dénomme et à un monsieur Bérubé.

Le conseil demande au maître de poste que le courrier soit distribué deux fois par semaine.

Conseillers de la municipalité sous Alfred Miron

Baril, Nazaire

Dumais, Jules

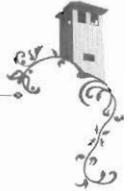
Girard, Antoine

Chartrand, Eustache

Frappier, Léonard

Roy, Horace

¹ Pour les années 1899 à 1912, le nom de la municipalité est : la Corporation municipale du Canton de Duhamel-Est.



1900 : Jules Dumais

Jules Dumais est choisi trois fois, à titre de maire, pour diriger le conseil; en 1900, de 1904 à 1909 et finalement, en 1913.

Administration et politique

Note : en 1900, au Témiscamingue, la justice est administrée localement grâce à la nomination de deux juges de paix. Le maire et Joseph Bellehumeur sont choisis pour cette fonction.

Une résolution est adoptée afin de diviser Lorrainville en deux arrondissements pour la votation municipale.

Fait à noter, chaque année, vers le mois de mars, de nombreux officiers municipaux sont nommés. Très souvent, on change d'officier afin de ne pas surcharger une personne. Les principaux officiers ou inspecteurs sont : l'évaluateur, le gardien d'enclos, l'inspecteur des mauvaises herbes, l'inspecteur agraire et l'inspecteur de la voirie. On procède aussi à la nomination du surintendant spécial. Ce dernier a le droit et le devoir de dresser des « procès-verbaux » rapportant une situation ou l'état d'un lieu. Ces « procès-verbaux » sont majoritairement reconnus et adoptés par le conseil et, souvent, ils forment la base d'un règlement de litige entre des contribuables (genre d'arbitrage) ou la base de projets de travaux.

Le conseil annonce la vente de lots à qui en exprime le désir.

Infrastructures et chemins

Le conseil demande de l'aide financière pour l'entretien du chemin du Long Sault.

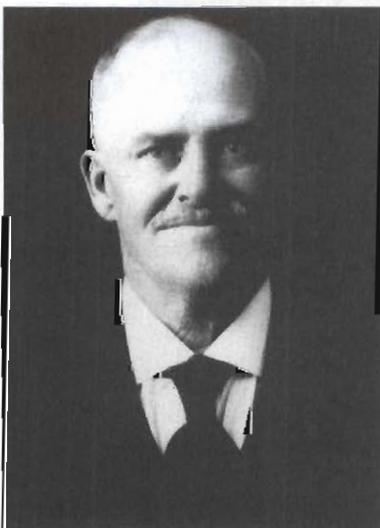
La corporation municipale se porte acquéreur de quelques lots.

Le conseil contracte un emprunt de 1 000 \$ et achète une machine à chemin (niveleuse). À cette époque, il s'agissait d'une somme importante. Cette machine à chemin sera sollicitée par les autres municipalités et par quelques contribuables. Une charge sera donc faite aux « emprunteurs », soit 4 \$ pour un contribuable et 5 \$ pour un non-résident.

Les élus annoncent la fermeture du chemin de la Petite Rivière. Cette route aura un nouveau tracé.

On annonce l'ouverture du chantier pour le pont de La Loure.

La Compagnie de Téléphone du Témiscamingue reçoit l'autorisation de la municipalité pour installer des poteaux afin de « faire » une ligne téléphonique.



1901-1903 : Joseph (Jos.) Bellehumeur

Lors de sa nomination, Joseph Bellehumeur considère que Jules Dumais ferait un meilleur maire que lui. Monsieur Dumais fait toutefois partie de son équipe de conseillers.

Administration et politique

1901 : Le maire débute son mandat en apprenant le décès de la « bien aimée » Reine Victoria. Le conseil envoie une motion de condoléances au Gouverneur général pour qu'il la transmette à qui de droit. Edward VII devient le Roi d'Angleterre et de ses « pays conquis ».

La beurrerie et la fromagerie sont exemptées de taxes foncières pour une période de dix ans.

Le conseil demande au gouvernement du Québec d'amender



la loi des jurés dans la région, car les distances sont grandes et il y a souvent des difficultés de transport.

1902 : Le conseil rejette une demande de permis d'hôtel sous prétexte qu'aucun permis n'est requis pour la vente des boissons alcooliques.

Une lettre est envoyée au « *ministère des Chemins de fer d'Ottawa* » pour approuver l'idée du Trans-Canada. On profite de l'occasion pour demander qu'un tronçon de celui-ci passe par le Québec.

Jules Dumais et Joseph Bellehumeur sont nommés juge de paix.

Le règlement n° 101 est adopté, décrétant l'ouverture d'un chemin de front entre les rangs 2 et 3 du canton Laverlochère.

Le conseil adopte une résolution pour numérotter les prochains règlements en commençant par le numéro « un » afin de bien préciser la séparation d'avec la municipalité de Témiscamingue.

1903 : On apporte des changements au rôle d'évaluation ainsi qu'aux valeurs foncières. Les élus refusent d'émettre un permis d'auberge. Selon eux, le besoin ne se fait pas sentir.

À la suite de la révision de la liste électorale, plusieurs noms, 47, s'y ajoutent.

Le conseil demande de l'argent pour des travaux de pont.

Une requête est faite à Ottawa et Québec pour que la compagnie de chemin de fer The Inter-provincial and James Bay Cie. puisse débiter les travaux le plus tôt possible, au Témiscamingue.

Le conseil demande aux intéressés² de construire des garde-fous aux endroits propices.

Conseillers de la municipalité sous Joseph Bellehumeur

Baril, Nazaire

Bellehumeur, Lactance

Bibault, Pierre

Brassard, Damasse

Bouchard, Jules

Chaumont, Napoléon

Dumais, Jules

Lebel, Alexis

1904 : A-E Guay

Monsieur Guay est maire dès le début du mois de février 1904 et il démissionne le 13 juin de la même année. Le 1^{er} août, Jules Dumais est de retour en poste.

Administration et politique

On accorde un permis d'hôtel à Joachim Larouche. Le coût du permis est de 50 \$. On peut présumer que d'autres personnes vendent de l'alcool sans permis puisqu'on exige qu'il donne sa parole d'honneur afin de dénoncer tous ceux qui offriront de l'alcool sans permis. D'autre part, on peut supposer que la demande pour un permis d'hôtel est croissante et insistante car, à partir de 1904, le conseil décide de gérer cette question.

Infrastructures et chemins

Il y a appel d'offre pour la reconstruction du pont rangs 5 et 6, canton Duhamel.

Conseillers de la municipalité sous A-E Guay

Bellehumeur, Joseph

Bouchard, Jules

Brassard, Damasse

Chaumont, Napoléon

Dumais, Jules

Lebel, Alexis

² Le mot « intéressé », dans les procès-verbaux, fait référence aux personnes qui auront à déboursier le coût des travaux qui sont requis. Dany Lemire



1904-1909 : Jules Dumais

Administration et politique

*Jules Dumais
1904-1909*

Taxes foncières de **1904** : 0.35 \$ %, ³ **1906** : 0,30 \$ %, **1907** : 0.20 \$ %, **1908** :
taxe spéciale 0,05 \$ % pour de la construction dans le secteur de la Petite Rivière, **1909** : 0,30 \$ %

Le secrétaire-trésorier est mandaté pour officialiser la séparation des cantons Laverlochère et Baby d'avec Duhamel pour le domaine scolaire.

Dès le début de 1908, il y a une demande au notaire de Ville-Marie afin qu'il divise le comté de Pontiac. De plus, une délégation est envoyée à Québec afin de demander l'officialisation de la division dudit comté.

Le conseil fait parvenir une lettre, aux représentants des cantons de Baby et Laverlochère, ayant comme objectif la séparation des comptes municipaux.

Pour une première fois, on fixe les heures d'ouverture du bureau du conseil; les services sont offerts le mardi. On attribue de l'aide au secrétaire-trésorier pour faire les comptes.

L'annonce du gouvernement du Québec au sujet de l'annulation de certains lots nuit beaucoup à la jeune municipalité, car certains de ces lots étaient déjà vendus. Une lettre est envoyée au gouvernement demandant de revoir sa politique, car elle nuit à la colonisation du territoire. La réponse à cette missive est positive.

Comme mentionné en introduction, les élections ont lieu tous les ans. Donc, il y a révision régulière de la liste électorale.

Début 1909, un règlement vient régir les licences des commerces et les voitures d'hiver.

Infrastructures et chemins

Le conseil se penche sur d'urgentes réparations au pont de la rivière La Loutre et demande des soumissions pour le bois. Peu de temps après, c'est l'annonce du début des rénovations des ponts Petite Rivière et La Loutre, le tout accompagné d'une demande d'assistance financière au gouvernement.

Le salaire est de 1,75 \$ par jour pour le journalier et de 3,25 \$ pour le journalier et ses deux chevaux. Les contribuables demandent que soit définie la largeur des « sleighs » et des autres véhicules. Ceci est en lien avec la largeur des chemins, qui ne sont pas ceux d'aujourd'hui.

Des contribuables demandent l'ouverture d'un chemin de front⁴ entre les rangs 1 et 2, canton Laverlochère

À la fin de 1907, on annonce l'ouverture d'une rue au nord du village.

Le début des travaux de Temiscaming Telephone Company Limited, de New-Liskeard, sur le territoire municipal, occasionne des problèmes. Afin de remédier à ces inconvénients, les plans de ces travaux devront, dorénavant, être approuvés par le conseil.

Un règlement est adopté, obligeant les gens à munir leur maison d'une cheminée. Apparemment, certains domiciles n'en possèdent pas ou celle qui y est installée n'est pas sécuritaire.

Une résolution aborde la question des trottoirs. Ceux-ci sont construits et payés par les propriétaires en façade.

³ Afin d'alléger le texte, chaque fois qu'on réfère au tarif d'une taxe foncière, on utilise les deux symboles \$ et %. Le symbole \$ signifie dollar et % signifie par tranche de 100 \$ d'évaluation. Dany L'Énigme

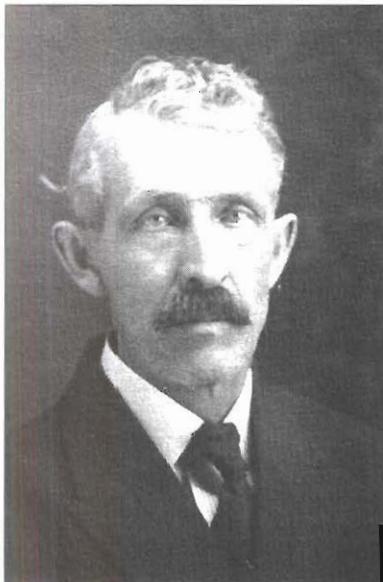
⁴ Le chemin de front passe en façade des lots alors que le chemin de ligne passe entre deux lots du même rang.



Hygiène et santé publique

Nous trouvons une correspondance avec le Bureau d'hygiène de Montréal, qui mentionne qu'il n'y a plus de cas de variole à Lorrainville. Peu de temps après, fin 1907, le secrétaire-trésorier est autorisé à engager quelqu'un pour un service de quarantaine⁵, car le conseil craint une épidémie de diphtérie. De fait, on en retrouve dans la municipalité et on placarde la maison visée. Début 1908, les officiers municipaux ont l'autorisation de poursuivre et de sévir par « tous les moyens » contre ceux qui font infraction à la loi du Bureau d'hygiène au sujet de l'épidémie qui se propage. En février, on crée une banque de sérum chez le docteur Aubin. En mai, on renvoie le sérum.

Au début du siècle passé, il faut noter que les personnes âgées, malades et handicapées ne pouvant être supportées par leur famille, reçoivent de l'aide financière du conseil. En 1907, c'est « le vieux » Francis Trudeau qui en bénéficie. Cette aide s'appelle aussi le secours direct et il n'est pas agréable, pour une personne ou une famille, de devoir être à la charge de la municipalité.



Narcisse Bordeleau maire

1910 : Narcisse Bordeleau

La nomination de Narcisse Bordeleau, au poste de maire, est « chaudement acquise », car Adolphe Lavallée avait été suggéré.

Taxe foncière de **1910** : 0.20 \$ %.

Administration et politique

La demande d'un contribuable pour le déneigement des trottoirs est rejetée. C'est trop dispendieux. Ce déneigement demeure la responsabilité des propriétaires et, si le trottoir n'est pas bien entretenu, ils peuvent être tenus responsables lors d'un accident.

Le salaire du secrétaire-trésorier est fixé à 150 \$ par année.

Un comité est mis sur pied pour la division des actifs et passifs avec la municipalité de Duhamel-Ouest.

Le conseil refuse d'accorder à Joachim Larouche le renouvellement de sa licence d'hôtel, car d'autres aussi sont intéressés. « En cas d'urgence »⁶, elle lui sera à nouveau accordée. Normalement, on accorde un délai pour écouler le stock d'alcool, mais comme le permis n'est pas renouvelé, on ne peut accorder

le délai et l'hôtelier reste « pris avec sa réserve » (on peut présumer que l'écoulement se fait de façon illégale, en faisant du « bootlegging »).

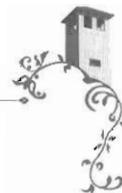
Infrastructures et chemins

Le conseil constate que des travaux au rang 7 auraient dû être terminés en 1898 et, pourtant, rien n'y a été fait. Les intéressés sont avisés de remédier à cette situation.

Une « shed » (hangar) est construite pour la « machine à chemin ». On procède à l'adoption d'une résolution qui impose une amende de 2 \$ par jour à celui qui ne la rapporte pas à cet emplacement dans les délais prévus.

⁵ La quarantaine s'explique bien par l'isolement d'une personne ou d'un groupe de personnes soupçonnées ou étant reconnues comme ayant une maladie contagieuse. La quarantaine est employée afin d'enrayer ou, au mieux, diminuer les épidémies. Dany Lemire

⁶ « En cas d'urgence » Le terme employé est tiré directement des procès-verbaux de la corporation.



Hygiène et santé publique

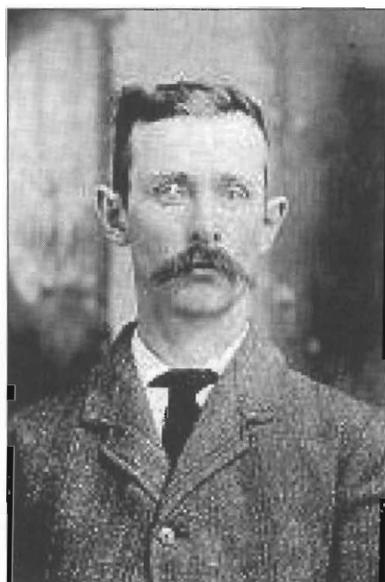
Sur avis du notaire de Ville-Marie, le conseil apprend que deux maladies, « la picote » et la variole, sévissent à Cobalt. Pour contrer cette épidémie, le docteur Nadeau est « ajouté » au bureau d'hygiène de la municipalité.

Conseillers de la municipalité sous Narcisse Bordeleau

Bellemare, Joseph
Cormier, Sergius
Larouche, Stanislas

Lavallée, Adolphe
McFadden, Hormidas

Rocheleau, Ovila
Savard, Louis



*Joseph Bellemare
Maire*

1911-1912 : Joseph (Jos.) Bellemare

Taxe foncière de 1911 : 0.15 \$ %.

Administration et politique

Le maire reçoit le mandat d'aller au conseil de comté pour demander et réaliser l'annexion de la portion du canton Laverlochère, qui fait partie de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville, afin qu'à l'avenir, les limites de la paroisse soient celles de la municipalité du canton Duhamel-Est.

Le 3 octobre 1912, on voit changer le nom de la municipalité du Canton Duhamel-Est pour celui de Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville.

De plus, il y a demande au préfet pour une seconde division du comté de Pontiac.

On apporte des changements au rôle d'évaluation ainsi qu'aux valeurs foncières.^{7 8}

Afin de prévenir les incendies, le conseil oblige les contribuables à avoir une cheminée, en brique ou en ciment, ainsi qu'une échelle.

Le règlement 34 divise la municipalité en deux arrondissements de votation, le nord et le sud. De plus, il y a des modifications à la liste électorale.⁹

Infrastructures et chemins

La corporation achète du bois pour réparer le pont des rangs 6 et 7, considéré comme dangereux. Des travaux de chemin sont aussi prévus. Note : Pendant longtemps, les travaux sont faits par les contribuables; le conseil débourse pour les dédommager et, souvent, il paie les matériaux.

Les résidents du rang 5 demandent le creusement d'un fossé et l'installation d'un ponceau pour l'écoulement des eaux.

Conseillers de la municipalité sous Joseph Bellemare

Bernèche, Joseph
Bordeleau, Narcisse
Cormier, Sergius
Doire, Isaïe

Gagné, Francis
Larouche, Stanislas
McFadden, Hormidas

Rocheleau, Ovila
Thérien, Wilfrid
Vaillant, Calixte

⁷ Afin d'alléger le texte, il ne sera pas mentionné chaque fois qu'il y a des modifications au rôle d'évaluation ou aux valeurs foncières, car le conseil en fait au moins une fois par année, jusqu'aux années 1980. Par la suite, ces modifications n'apparaissent que rarement dans les résolutions du conseil. Dany Lemire

⁸ Changement au rôle d'évaluation signifie : modification du titre de propriété. Changement aux valeurs foncières signifie hausse ou baisse de la valeur d'un terrain ou d'un bâtiment. Dany Lemire

⁹ Les modifications à la liste électorale se font chaque année jusqu'aux années 1970. Avant cette date, les élections avaient lieu chaque année. Elles passeront par la suite aux deux ans, pour ensuite être aux quatre ans. Plus de détails : Dany Lemire



1913 : Jules Dumais

Taxe foncière de 1913 : 0.35 \$ %.

Administration et politique

L'organisation de St-Placide de Béarn étant dans l'impossibilité d'entretenir certaines parties de route, il est accepté par le conseil d'annexer les lots concernés et ses habitants à la municipalité de Lorrainville.

Serait-ce la demande précédente concernant un fossé et un ponceau dans le rang 5, toujours est-il que dans les procès-verbaux apparaît ce qu'on pourrait appeler : l'Affaire Cormier. Nous savons qu'il s'agit « d'un dégât d'eau ». Le maire est nommé comme « procureur » dans cette cause. Le résultat n'est pas très clair, mais il appert que le conseil a perdu, car il doit débours 250 \$. Le conseil fait appel du jugement. Des inspecteurs sont délégués afin de constater lesdits dégâts. En défense, le conseil allègue que ce n'est pas lui le « responsable » du passage de l'eau à cet endroit. Une copie de cette résolution est envoyée au « procureur ». Par la suite, on consulte la population à ce sujet. On demande aux contribuables s'ils sont d'accord avec les décisions du conseil ou s'ils préfèrent un arbitrage. L'histoire ou les procès-verbaux ne nous informent pas sur la fin du litige.

Les élus protestent contre certains écrits parus dans le journal de la Chambre de commerce de Ville-Marie, bafouant le gouvernement et le député local. Une copie de la résolution est envoyée au député en cause.

Infrastructures et chemins

Il y a deux demandes d'aide financière pour la restauration de ponts, principalement celui du lot 60, rang 5. Les travaux débutent en novembre.

Le conseil désire faire verbaliser¹⁰ les rangs 2 et 3, canton Laverlochère, et obtenir la rédaction d'un procès-verbal à cet effet.

Joseph Bellehumeur est mandaté pour « magasiner » une pompe à feu et les équipements nécessaires à son fonctionnement.

Conseillers de la municipalité sous Jules Dumais

Baril, Nazaire

Bernèche, Joseph

Bellehumeur, Joseph

Bordeleau, Narcisse

Bouchard, Jules

Brassard, Damasse

Brouillard, Noé

Chartrand, Eustache

Chaumont, Napoléon

Courchesne, Henri

Desormier, Philiat

Doire, Isai

Dufresne, Isaïe

Gagné, Francis

Girard, Antoine

Larouche, Stanislas

Lavallée, Adolphe

Lebel, Alexis

Marleau, Aimé

Miron, Joseph

Péloquin, Paul

Ranger, Palma

Reneault, Isidore

Thérien, Wilfrid

Vaillant, Calixte

¹⁰ « Verbaliser » signifie définir les limites d'un terrain, de l'emplacement d'une route ou d'un secteur donné, et ceci se fait au moyen d'un « procès-verbal ».



Wilfrid Thérien Maire

1914 : Wilfrid Thérien

Taxe foncière de 1914 : 0.30 \$ %.

Administration et politique

« L'Affaire Cormier » se poursuit, le conseil débourse encore de l'argent pour couvrir les dommages. Le conseil va d'ailleurs lui demander des preuves écrites desdits dommages.

Imposition d'une amende de 5 \$ à quiconque dérange le conseil dans ses délibérations. Celui qui désire s'adresser au conseil doit « demander la parole », « être autorisé à parler » et « parler seul ». Le conseiller Joseph Rocheleau présente sa démission s'il n'y a pas de changements dans la manière d'agir. Sa démission est refusée par le conseil.

On prévoit une amende de 3 \$ à qui circule à cheval ou fait la course à bicyclette sur les trottoirs.

Infrastructures et chemins

Les lots 25, 46 et 47 du rang 1, canton Laverlochère, sont annexés à la suite d'une demande des propriétaires. Ces lots sont rattachés à la route « chemin de ligne » passant entre les lots 38 et 39 du même rang, pour l'entretien d'été et d'hiver.

Le conseil reçoit une demande de la Corporation de St-Bruno de Guigues au sujet d'une route régionale passant entre les cantons Guigues et Duhamel. Le conseil ne désire pas s'impliquer dans ce projet.

Le conseil prévoit des travaux dans les rangs 6 et 7. À la suite d'une demande des propriétaires, on procède à la fermeture de la route (chemin de ligne) entre les lots 19 et 20 du rang 7.

1915-1916 : Joseph (Jos.) Rocheleau

Taxes foncières de 1915 : 0.30 \$ % et 1916 : 0.40 \$ %.

Jos Rocheleau Maire

Administration et politique

Le conseil franchit une étape dans l'aide aux contribuables : il emprunte et achète des grains de semences et les vend aux agriculteurs qui en ont besoin. Le remboursement doit se faire dans la même année, souvent en septembre, après les récoltes. La date limite pour l'année 1915 est le 1^{er} novembre.

Le conseil adopte une résolution par laquelle il informe qu'à l'avenir, il ne peut être tenu responsable de l'écoulement des eaux du rang 6 vers le rang 5, sur les lots 41 et 42 (probablement pour le cas de « l'Affaire Cormier »).

Moment spécial au conseil. Une lettre est inscrite aux procès-verbaux. Cette lettre est rédigée par un membre du conseil et s'adresse principalement au maire. La lettre mentionne qu'il le tient responsable « de toutes les irrégularités qui se passent au conseil de cette municipalité. [Il] ne veu[t] nullement être responsable comme conseiller ». Les suites de cette lettre ne se font pas attendre. Tous les autres conseillers se lèvent afin de défendre le maire et ils mentionnent que « c'est injuste, car il n'y a pas d'irrégularités ».¹¹

Le conseil adopte une résolution décrétant qu'à l'avenir, les demandes formulées par qui que ce soit devront être écrites; les demandes verbales ne seront pas prises en considération.

¹¹ Note : les propositions à venir de ce conseiller ne seraient que très rarement secondées.



Infrastructures et chemins

Discussion sur le cours d'eau des rangs 5 et 6. On attend qu'une demande soit faite par écrit.

Le conseil appuie la demande de 400 \$ des contribuables, auprès du ministère de la Colonisation. Cet argent doit servir à terminer le chemin reliant la municipalité de Lorrainville à celle de St-Placide de Béarn.

On procède à une nouvelle annexion de lots du rang 2, canton Laverlochère, pour entretien et confection de chemin. Le conseil prévoit la construction d'un chemin de ligne entre les lots 33 et 34 du rang 7.

Des contribuables demandent que la corporation achète une pompe à incendie. Le conseil répond qu'il y aura achat de cet équipement lorsque les contribuables auront des puits.

Une rumeur circule à l'effet qu'il y a un projet de construction d'une usine à « styme » (steam, ou vapeur) dans le village. Albert Vincent fait la demande pour la construction d'un moulin à vapeur. Par crainte des incendies, le conseil adopte une résolution décrétant que tous les moulins ou usines à vapeur doivent être construits à un minimum de 10 acres de l'église, celle-ci étant considérée comme le centre du village.

On rapporte encore de nombreux troubles d'écoulement des eaux dans le rang 5. Le conseil débourse pour dédommagement. Le conseil donne son approbation pour la confection d'un canal d'écoulement des eaux dans le rang 5.

Vie municipale

On remarque la préparation d'un anniversaire pour le curé Geoffroy dans le cadre de son 25^e anniversaire de sacerdoce. Une somme de 175 \$ est votée pour l'organisation de cette fête.

Au début de janvier 1917, le maire convoque les électeurs pour qu'ils s'expriment au sujet du service national (la conscription), en lien avec la Grande Guerre (1914-1918). Le conseil adopte une résolution, sur division, stipulant que : « le conseil s'oppose à l'enrôlement obligatoire et intensif dans son secteur. Les raisons invoquées sont : les résidants sont nouveaux dans la région, que l'agriculture est nécessaire en temps de guerre, que la région est isolée, qu'une baisse de la main-d'œuvre menace l'économie et la santé de la région. »¹²

Hygiène et santé publique

Des contribuables demandent un règlement prohibant la vente de cigarettes, tabac et papier ainsi que l'imposition d'une amende de 25 \$ pour ceux qui dérogent à ce règlement. Toutefois, le conseil ne donne pas suite à cette requête.

Conseillers de la municipalité sous Joseph Rocheleau

Allard, Roch

Baril, François

Marleau, Aimé

Barrette, Léandre

Cormier, Sergius

Thérien, Joseph

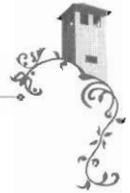
1917-1928 : Wilfrid Thérien

Taxes foncières de 1917 : 0.40 \$ %, 1918 : 0.45 \$ %, 1919 : 0.30 \$ %, 1920 : 0.40 \$ %, 1921 : 0.70 \$ %, 1922 : 0.20 \$ %, 1923 : 0.25 \$ %.

Administration et politique

Une résolution est adoptée à l'effet que les arrérages sur les sommes dues à la corporation portent un taux d'intérêt de 6 %.

¹² Résolution du 2 janvier 1917, Conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville.



Le conseil décrète qu'à l'avenir, les avis publics ne seront publiés qu'en français.

Un règlement concernant les tables de « pool » est adopté et on accorde un permis à un monsieur Champagne.

Le conseil proteste contre le vote en faveur de la conscription pour le service armé outre-mer (guerre 1914-1918).

Un règlement est adopté sur le « muselage » des chiens et une taxe annuelle est imposée dans le but de « protéger les troupeaux de moutons ».

Un règlement est adopté, en conformité avec le code municipal, au sujet du nettoyage des cours et des écuries, régissant également la construction des abattoirs.

Un citoyen de Guigues demande l'appui du conseil au sujet d'une intervention auprès de la Compagnie de navigation. Il demande un service plus régulier sur le lac Témiscamingue, car le côté québécois n'a pas d'autre moyen de transport pour atteindre le marché agricole de Haileybury. Le conseil appuie la demande et félicite le citoyen de son initiative.

En 1921, une importante information provient du gouvernement sur le fait que la municipalité n'a jamais été reconnue officiellement par proclamation. La municipalité est donc dans une position irrégulière. Le conseil fait une demande officielle auprès de l'Assemblée législative pour l'officialisation de la municipalité. Cela est accordé.

Début 1921, on procède à l'annulation du règlement daté de février 1919, portant sur les abattoirs, et à l'adoption d'un nouveau règlement.

Un autre règlement portant sur les tables de « pool » est adopté, annulant l'ancien.

Infrastructures et chemins

M. Cormier (toujours le même) demande 50 \$ pour des dommages à son terrain. Le conseil demande des preuves.

Un dénommé Léon Arpin demande à être détaché de Lorrainville pour s'annexer à St-Placide de Béarn. Le conseil appuie sa démarche auprès du Lieutenant-gouverneur et auprès du ministère des Affaires municipales (M.A.M.).

1921 : Il y a emprunt de 1 000 \$ pour amortir les frais du nouveau pont de La Loutre.

L'année 1922 se résume par des travaux d'écoulement des eaux et d'entretien de chemins.

1923 : On projette de réparer le pont du lot 60, rang 5, Duhamel.

The Interprovincial and James Bay Railway Company propose de changer le tracé du chemin menant à St-Placide de Béarn. Le conseil appuie la proposition.

Vie municipale

M^{gr} Latulipe, évêque du diocèse de Haileybury, décide de consacrer son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. Le curé Geoffroy, de Lorrainville, choisit la date du 15 décembre 1918 pour la cérémonie officielle de sa paroisse. Début 1919, le conseil se procure une petite statue du Sacré-Cœur pour la salle de réunion.

1924-1928

Administration et politique

Taxes foncières de **1924** : 0.25 \$ %, **1925** : 0.35 \$ %, **1926** : 0.55 \$ %, **1927** : 0.30 \$ %, **1928** : 0.50 \$ %.

Début 1925, on demande à Québec le prolongement du chemin de fer. Deux ans plus tard, en 1927, on prépare une délégation pour Québec afin de réitérer cette demande en personne et de vive voix.



Le 5 novembre 1928, on reçoit une lettre du M.A.M. mentionnant la possible division de la municipalité entre village et campagne. Vu l'étendue du territoire que cela comporte, vu que les neuf signataires ne sont pas « propriétaires » et, pour le bien des contribuables, le conseil rejette cette possibilité.

Les commerçants demandent au conseil d'intervenir auprès du CPR (anciennement, Interprovincial and James Bay Railway Company) pour une « baisse des frais, le jour », car la région est éloignée et, avec les tarifs actuels, il est presque impossible d'expédier ou de commercer.

Infrastructures et chemins

Au début de la décennie 1920, le gouvernement du Québec annonce qu'il prendra à sa charge les chemins « améliorés ». Selon les informations recueillies, ces chemins doivent être sablés, posséder de bons fossés et respecter une largeur minimum. Il y aura donc de nombreux projets d'amélioration de chemins, par exemple celui du rang 5 des lots 34 à 62. Des demandes d'aide financière sont acceptées afin de soutenir ces projets d'amélioration. Comme l'aide gouvernementale n'est pas toujours suffisante, le conseil emprunte à des résidents de la municipalité.

Certains contribuables, vivant dans les rangs, demandent à être déchargés de travaux de chemins et de trottoirs du village. Après de longues discussions, cette demande est rejetée. Un contribuable demande à être retiré des travaux et sa demande est refusée. La même personne reformule sa demande, mais cette fois par l'intermédiaire d'un avocat. Le conseil s'informe et engage un avocat, la demande est à nouveau rejetée. Le contribuable intente une action contre la municipalité, le 13 septembre 1926. Les archives ne nous donnent pas le résultat final sur cette affaire.

Le conseil accorde un permis de 20 ans à la Compagnie de téléphone du Nord Limitée pour la pause de poteaux et de fils sur le territoire de la municipalité.

Le conseil commence l'étude sur la possibilité de construire une salle publique (s'agirait-il de la future salle paroissiale appelée la salle Lorraine?).

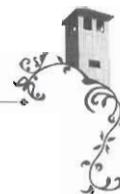
Un autre projet de grande importance est avancé, mais celui-ci est apporté par les contribuables. Ces derniers sont prêts à déboursier jusqu'à 5 000 \$ pour qu'une compagnie construise un aqueduc qui assurera la fourniture en eau potable et, par la même occasion, une protection incendie. La proposition donne des résultats puisque, immédiatement, il y a formation de deux comités : l'un pour étudier un système contre les incendies et l'autre, pour analyser le projet aqueduc. Les règlements 36 et 38 annoncent le projet d'aqueduc. Il y aura consultation populaire à ce sujet. En plus de l'aqueduc, on avance l'idée de créer un système d'égout sur la rue commerciale. L'année 1927 est marquée par ces deux grands projets.

À propos de l'aqueduc, les travaux débutent véritablement avec l'annonce de la découverte d'une puissante veine d'eau sur le lot 23 du rang 5. Afin de mener à terme ces projets, on octroie à la Compagnie industrielle de Lorrainville Limitée le permis d'aqueduc. Cette même compagnie reçoit un peu plus de 4 000 \$ du conseil pour les travaux d'égout.

Le projet d'égout rencontre plus de résistance, car, en novembre 1927, une action est intentée contre la corporation municipale. L'affaire concerne la répartition des frais. Le conseil croit trouver la bonne façon de régir cette crise, par un référendum. Celui-ci a pour but de connaître la meilleure façon de répartir les frais d'égout. Deux choix se présentent, le paiement selon l'évaluation foncière ou, selon les services. Le conseil précise que le résultat du référendum sera sa décision. Le vote penche pour un financement selon l'évaluation foncière. Malgré le résultat référendaire, en janvier 1929, des contribuables demandent, par un avocat, un retour au paiement par services. Comme dans plusieurs autres cas, nous ne retrouvons pas la décision finale.

Hygiène et santé publique

Début 1924, on fait mention de plaintes concernant la propreté de l'abattoir et de certaines cours



sur le territoire de la municipalité. En regard de la santé, la situation est telle que les élus obligent le placardage de certaines maisons là où un médecin déclare la présence de maladies contagieuses. Ce dernier est chargé de superviser la désinfection des sites. Fin 1924, on assiste à la mise sur pied d'un bureau d'hygiène.

Vie municipale

On note une demande du conseil auprès du gouvernement pour que celui-ci intervienne auprès des compagnies qui ne respectent pas la loi et qui font travailler leurs employés le dimanche. Cette journée est sacrée et le travail, ce jour-là, est interdit par l'Église. En plus d'être condamné, cela désorganise les familles et l'ordre social.

Un avis public est publié sur le danger d'utiliser des boulettes empoisonnées pour la chasse.

On mentionne une nomination et l'achat des équipements pour le policier municipal. Dans cette optique, monsieur Jos. Gagnon offre un local qui fait office de prison. Ce local est aux frais du détenu.

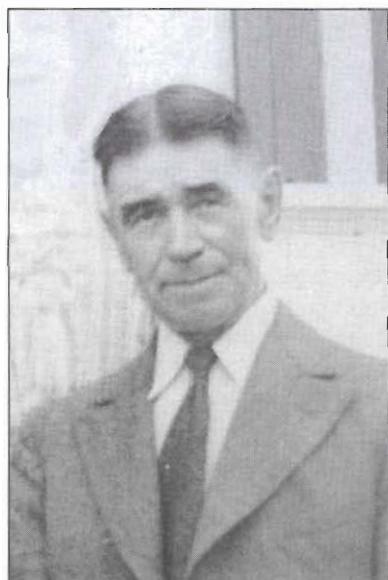
On procède également à l'installation de panneaux pour demander de réduire la vitesse des automobiles. La limite de vitesse est fixée à 20 milles à l'heure.

Conseillers de la municipalité sous Wilfrid Thérien

Allard, Roch
Barrette, Léandre
Baril, Edmond
Baril, Joseph
Baril, Napoléon
Baril, Séraphin
Beaubien, Octave
Bellehumeur, Joseph
Bellemare, Hormidas
Bordeleau, Arthur
Boutin, Omer
Coutu, Gustave
Coutu, Octave

Frappier, Azarias
Gagné, Francis
Giroux, Wilfrid
Héroux, Michel
Jodoin, George
Jollette, Gustave
Jollette, Willie
Laverdière, Henry
Laverdière, Herménégilde
Laverdière, Joseph
Laverdière, Xavier
Marleau, Aimé
Marseille, Wilfrid

Martel, Joseph
McFadden, Henry
McFadden, John
Morin, Philippe
Plante, Pierre
Richard, Charles
Rocheleau, Joseph
Routhier, D' Charles
St-Pierre, Louis
Trudel, Lucien
Vaillant, Calixte
Vallée, Amédé



1929-1930 : Alphonse Clermont

Alphonse Clermont maire

Taxe foncière de 1929 : 0,50 \$ %.

C'est le 2 janvier 1929 qu'Alphonse Clermont est élu maire.

Administration et politique

Le mandat de monsieur Clermont débute par une autre action entreprise contre le conseil. Cette fois, c'est pour attaquer les fondements du règlement concernant le canal d'égout. Le 5 août, le conseil rencontre les deux demandeurs afin de régler ce litige par arbitrage plutôt que devant les tribunaux. Ce comité d'arbitrage est suggéré par le sous-ministre aux Affaires municipales. Le comité est composé de deux maires élus et désintéressés de la cause. Leur verdict rend la décision finale. Le 4 novembre 1929, le conseil annonce un amendement au règlement sur le financement de l'égout. Tous les lots qui touchent à l'égout paieront



chaque année, suivant le « frontage ». Bref, le montant dû est établi par pied de terrain touchant à la dite canalisation.

Le 2 avril, une démission d'un conseiller est refusée et on prévoit une amende si ce dernier ne remplit pas sa tâche. C'est le même jour que l'on numérote les sièges des conseillers. Plus tard, on voit une répartition des dossiers entre les conseillers; la vie municipale progresse. Le 7 janvier 1930, le maire voit sa démission refusée par les conseillers. Elle est finalement acceptée le 10 février suivant.

Infrastructures et chemins

Il y a de nombreux règlements émis en lien avec la municipalisation des chemins, leur amélioration et l'ouverture de nouvelles routes.

Le règlement 54 a pour but de municipaliser le chemin de front des rangs 6-7 des lots 32 à 41 et des lots 42 à 59. Par la suite, deux autres règlements viennent amender et changer le règlement initial. Ceci prouve encore une fois qu'il y a des résistances et des divergences provenant des contribuables. Selon l'information recueillie, la municipalisation d'un chemin vient enlever la charge directe à des contribuables pour la mettre à la charge de la municipalité. Par contre, une augmentation des frais municipaux équivaut à une hausse de la taxe foncière, c'est pourquoi il est complexe pour le conseil de municipaliser. Les élus tentent une approche qui se veut une municipalisation des chemins, mais en laissant les frais à la charge des contribuables et ce, jusqu'à l'amélioration dudit chemin. À la suite de l'amélioration, il est possible de transférer l'entretien au gouvernement provincial. Donc, on évite une hausse de la taxe foncière.

Il y a un projet d'ouverture d'un chemin de ligne entre les lots 48-49 du rang 7, pour ensuite fermer celui déjà présent entre les lots 49-50 du même rang.

Début janvier 1930, le conseil donne droit de passage à la Northern Quebec Power Ltd. Cette compagnie fournit les équipements nécessaires à l'électrification et aussi à l'énergie électrique.

Vie municipale

Le conseil appuie la requête de l'Union catholique des cultivateurs au sujet de la mauvaise récolte. Les cultivateurs désirent des grains de semence provenant du gouvernement et le conseil appuie leurs démarches auprès de Québec. Peu de temps après cette résolution, la municipalité emprunte pour l'achat de pommes de terre et de grains de semence afin de venir en aide aux agriculteurs.

Conseillers de la municipalité sous Alphonse Clermont

Baril, Joseph N.
Bellemare, Hormidas
Bernèche, Joseph

Brassard, Alfred
Champagne, Emery
Coutu, Octave

Gauthier, Patrick
Germain, Félix
Lasalle, Hyacinthe

1930 : Wilfrid Giroux

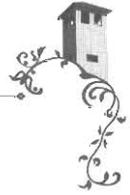
Taxe foncière de 1930 : 0.35 \$ %.

Wilfrid Giroux maire

Infrastructures et chemins

Le 1^{er} décembre, le conseil reçoit un octroi de 3 600 \$ du ministère des Travaux publics pour faire baisser le chômage. C'est le début du concept « des travaux d'hiver »¹³. Ce même jour, le conseil demande de 1 000 \$ à 7 000 \$ pour les ponts sur lots 35 et 60 du rang 5.

¹³ À cause du fort taux de chômage et du peu de revenus des familles en hiver, le gouvernement octroie un montant à la municipalité qui fait ainsi travailler la population. Exemple des travaux effectués : amélioration et élargissement des chemins, construction de citerne à incendie dans les rangs, coupe des branches le long des chemins, réparation des clôtures, etc.



Administration et politique

Le 2 juin 1930, on étudie la comptabilité pour établir le passif et l'actif de la Corporation municipale de Notre-Dame-de-Lourdes. Le 16 du même mois, débute la séparation entre les deux municipalités. L'administration de la campagne paie 957,33 \$ au village, plus un 10 \$ pour le coffre-fort. Le village peut utiliser le coffre, à condition que ce soit le même secrétaire-trésorier. Le 30 juin 1930 marque une démission du maire, qui est refusée. Le 7 juillet, on aborde la séparation possible des deux municipalités.

Note : Les procès-verbaux ne mentionnent pas directement la ou les raisons officielles de la séparation municipale entre village et campagne.

Conseillers de la municipalité sous Wilfrid Giroux

Baril, Fortunat

Baril, Séraphin

Bernèche, Joseph

Champagne, Emery

Gauthier, Patrick

Latraverse, Hormidas

Mercier, Joseph

Rocheleau, Azarias

Trudel, Lucien



1931-1994 : Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville

Il est important de mentionner qu'en 1929, débute l'une des plus importantes crises économiques de l'histoire occidentale. Cette dernière prend fin avec le début de l'économie de guerre, en 1939. C'est d'ailleurs durant cette période que l'Abitibi se développe à une vitesse fulgurante. Vous verrez les impacts de cette crise économique, sur la région, dans les lignes qui suivent.

Vous noterez que, pour plusieurs années, la taxe foncière, ainsi que quelques taxes spéciales, sont augmentées. Ces informations sont fournies dans le but de montrer l'évolution, présenter l'inflation et, aussi, mettre en valeur les années où les projets ont le plus d'ampleur.



1931-1940 : Victor Boutin

Victor Boutin est assermenté maire, le 23 janvier 1931.

1931-1935

Taxes foncières : **1931** : 0,35 \$ %; **1932** : 0,30 \$ %; **1933** : 0,40 \$ %; **1934** : 0,35 \$ %; **1935** : 0,30 \$ %.

Administration et politique

Information générale : à la paroisse¹⁵, la séance du mois de mars est longtemps employée pour la nomination des officiers municipaux. Cette pratique est monnaie courante jusqu'à ce que la municipalité choisisse d'employer, à ses frais, une équipe permanente.

Une des premières préoccupations, après la séparation de la corporation municipale, est de demander, à la nouvelle municipalité voisine, d'abolir la taxe pour les cultivateurs de la paroisse qui vendent des produits de la ferme au village.

Victor Boutin maire.

Malgré la division du territoire en deux corporations, les procès se poursuivent. En septembre 1931, le C.P.R. intente une action au conseil de la campagne. Le litige concerne l'évaluation foncière du C.P.R. L'entreprise désire faire revoir son évaluation. Il y aura entente à l'amiable entre les deux intéressés.

À la mi-mai 1932, une action en dommages est reçue et le conseil de la campagne embauche un avocat. Dans le cadre de ce litige, les élus annoncent aux intéressés du rang 5 que, si la municipalité perd ce procès, ils devront payer les frais de cour et de dommages. Par la suite, afin de se protéger un peu, le conseil se prémunit d'une assurance responsabilité avec une limite de 2 000 \$.

Durant cette période, il y a de nombreux amendements et règlements concernant l'entretien des routes.

Une demande est adressée au conseil de comté pour effectuer l'annexion des lots 32 à 44 du rang 4.

¹⁵ Nous avons retranscrit les textes tels qu'ils apparaissent dans les documents d'archives. C'est pourquoi nous retrouvons les mots : « paroisse », « campagne », « village »; ces désignations réfèrent généralement à la corporation municipale, ou de la paroisse, ou de la campagne, ou de la corporation municipale du village. De même, on parle souvent de « la municipalité » alors qu'il faudrait lire la corporation municipale, puisque le mot « municipalité » désigne le territoire tandis que la « corporation municipale » représente l'organisme décisionnel. À maintes reprises, le mot « conseil » est employé; il faut comprendre qu'il s'agit, en fait, de la corporation municipale.



L'année 1934 est l'année des augmentations de salaires pour les employés municipaux. Ils bénéficient de deux augmentations durant cette période.¹⁶

1935 : On avise la N.Q.P. (Northern Quebec Power) au sujet d'une commutation de taxes de 75 % sur 10 ans.

Infrastructures et chemins

a) Demande de financement et travaux de chemins

Le conseil prévoit la municipalisation et l'amélioration du chemin de ligne entre les lots 48 et 49 du rang 6.

En juin 1931, une demande d'aide financière de 10 000 \$ est adressée au ministère des Mines pour l'ouverture de « chemins miniers ».

1935 : Une demande de financement est faite pour des travaux aux rangs 1 à 7. En juillet, les élus s'opposent au projet d'élargissement des chemins, projet proposé par le conseil de comté.

b) Travaux de ponts :

En 1931, les ponts du rang 5 nécessitent quelques améliorations.

Les années 1932 et 1935 sont ponctuées par des demandes communes de financement, du conseil de la paroisse et de St-Placide de Béarn, pour des travaux sur le pont de la Petite Rivière Blanche.

En juillet 1935, le pont de La Loutré est l'objet de travaux de réfection.

c) Travaux d'hiver

La période du maire Boutin est marquée par les premiers travaux d'hiver. À cette fin, une enveloppe de 5 000 \$ est accordée à la « paroisse », en janvier 1932. Un mois plus tard, c'est la mise sur pied d'un comité pour évaluer les travaux d'hiver à effectuer et pour sélectionner les personnes les plus « nécessiteuses ». Toujours en février, on donne l'autorisation pour les travaux et on procède à la nomination des chefs de projets. Détail important à relever, les travailleurs doivent déboursier 20 % de leur salaire pour la quote-part municipale. Ceci explique la hausse des salaires accordée pour ce genre de travail, le gouvernement ne payant que 80 % du coût des travaux. De cette façon, la corporation se fait rembourser la part que le gouvernement ne fournit pas.

1933 : Le conseil place trois demandes d'aide financière au ministère de l'Agriculture pour l'aménagement de cours d'eau.

Le règlement n° 80 se veut un accord avec la Northern Quebec Power LTD. Ce règlement donne à la compagnie un « droit de franchise » de 10 ans. Le conseil prévoit déboursier 45 % des frais d'infrastructure. Le 24 avril, on procède à une consultation populaire pour connaître l'opinion des contribuables à ce sujet. À la suite de cet exercice, on apporte quelques amendements au règlement n° 80.

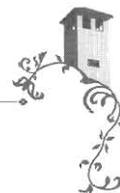
Vie municipale

1931 : Les cultivateurs demandent de l'aide financière pour des grains de semences de qualité. Afin de répondre à la demande, le conseil emprunte 2 595,45 \$.

Cette même année, on s'adresse au gouvernement pour recevoir une aide financière pour les secours directs. 125 chômeurs sont recensés au sein de la municipalité. Il y a donc renouvellement de l'aide pour les secours directs.

En 1934, le conseil proteste, auprès du gouvernement du Québec, concernant une taxe d'accise sur le tabac en feuilles.

¹⁶ Janvier : 1 homme = 1,95 \$ par jour, 1 homme + 1 cheval = 2,75 \$ par jour et un homme + 2 chevaux = 3,60 \$ par jour. Juillet : 1 homme = 3,45 \$ par jour, 1 homme + 1 cheval = 4,75 \$ par jour, 1 homme + 2 chevaux = 6,10 \$ par jour.



Au printemps, il y a émission d'un avis public concernant les chiens. Les meilleurs amis de l'homme doivent être enfermés de 19 h à 5 h.

1936-1940 :

L'année 1936 n'est pas des plus chargées en terme de projets, de travaux ou même d'administration. Les procès-verbaux mentionnent des paiements de factures, des changements au rôle d'évaluation et la révision de la liste électorale.

Administration et politique

Taxes foncières : **1936** : 0,25 \$ %; **1937** : 0,25 \$ %; **1938** : 0,25 \$ %; **1939** : 0,25 \$ %.

En 1939, on crée une taxe spéciale de 1,30 \$ par terre de 100 acres pour l'entretien des chemins d'hiver.

Dossier procès :

1937 : Un résidant de Guigues réclame un dédommagement pour des dégâts sur son véhicule, dégâts survenus alors qu'il circulait sur les routes de la municipalité. Le conseil n'en tient pas compte, car le chemin est en bon état. Cette cause est suivie d'une action. Nous ignorons la fin de cette histoire.

1939 : Une action est entreprise contre l'inspecteur de la voirie du rang 5. Celle-ci est en lien avec des travaux d'amélioration. Les trois demandeurs, propriétaires des lots concernés, reçoivent un montant variant entre 27,45 \$ et 114,67 \$.

En 1938, on annonce une taxe de 25 \$ par année pour les colporteurs. En 1939, elle est réduite à 10 \$.

Au printemps de 1939, le conseil s'oppose à la résolution du conseil de comté sur l'élargissement possible des « sleighs ».

Le conseil loue un de ses lots à un contribuable. Le bail est de 30 \$ pour un an, avec interdiction de couper le bois s'y trouvant, et le locataire doit faire les travaux de chemin.

Le lot 26 du rang 2, canton Laverlochère, est détaché de la municipalité et annexé à St-Placide de Béarn.

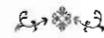
Le conseil demande au ministère des Affaires municipales la possibilité d'annexer le rang 4, canton Laverlochère. Cette demande est accordée. Par la suite, on demande de faire l'évaluation de la nouvelle portion de la municipalité.

Le règlement n° 87 de décembre 1939 municipalise les chemins pour l'entretien d'hiver. Le coût est établi en fonction de l'étendue des terrains et il y a ensuite répartition pour le recouvrement des frais.

Juin 1939, le conseil demande au gouvernement de rétablir la prime sur la chasse à l'ours, car ceux-ci causent d'importants dommages aux troupeaux de moutons. Dans un même ordre d'idées, en juillet, le conseil annonce un règlement d'indemnisation aux propriétaires dont les moutons sont tués par des chiens.

En août, on officialise ce règlement. L'indemnisation couvre les deux tiers des dégâts et ce, jusqu'à un maximum de 15 \$. L'argent est pris à même la taxe pour les chiens. Celle-ci est donc revue à la hausse. Au lendemain de ce règlement, le conseil reçoit de nombreuses demandes. Il semble que les chiens n'ont jamais été aussi actifs dans les troupeaux de moutons. Il y a évidemment des abus et le conseil doit restreindre le remboursement. L'année suivante, le conseil décide de réviser à la baisse la taxe pour les chiens. Le coût passe de 4 à 2 \$ pour les femelles.

1940 : Le conseil se prononce contre le transfert, à Amos, du bureau des Terres et Forêts de Ville-Marie et cela, pour « plusieurs raisons », non décrites dans les procès-verbaux.



En novembre, le maire Boutin démissionne, de même que le secrétaire-trésorier. Victor Boutin ne se retire pas de la vie politique municipale pour autant puisqu'il occupe désormais le poste de secrétaire-trésorier. Son salaire est de 250 \$, annuellement.

Infrastructures et chemins

Pendant longtemps, les octrois des gouvernements proviennent en pourcentage des travaux. Par exemple, « 1 000 \$ à 50 % » signifie que la municipalité devra déboursier autant que l'octroi. Pour des travaux de 2 000 \$, la corporation recevra 1 000 \$, soit 50 % du coût des travaux.

a) Chemins

1937 : Le conseil poursuit les travaux d'amélioration. Par contre, ceux-ci nécessitent des fonds gouvernementaux.¹⁷

1938 : En avril, on annonce que le gravelage du chemin des lots 48 et 49 des rangs 6 et 7 est terminé. En tout, durant cette année, ce sont quatre chemins améliorés que la municipalité transfère à l'entretien du ministère. Le conseil accuse réception de deux octrois du ministère de la Colonisation pour lesdits travaux.¹⁸

1939 : L'année débute par deux demandes de 4 000 \$ au ministère de la Colonisation et une de 3 000 \$ au ministère de la Voirie, le tout pour des travaux de gravelage. Sur les 11 000 \$ demandés, 5 000 \$ sont reçus. L'argent est injecté dans le rang 5. Il y a renouvellement de cette demande en 1940. L'année se poursuit avec un projet d'ouverture et d'entretien d'un chemin entre les lots 39 et 40 du rang 4, canton Laverlochère. Ce chemin est prévu avec une largeur de 26 pieds.¹⁹

b) Cours d'eau

En plus des chemins, le conseil doit aussi se préoccuper du drainage des cours d'eau. Le conseil demande du financement à cet effet, en 1938, autant pour le creusage de nouveaux cours d'eau que pour en redresser un.

c) Autres

L'année 1937 débute par un accord avec le conseil de Béarn pour des travaux au pont de la Petite Rivière Blanche. L'année 1939 voit la réalisation de cet accord. Cette même année, des travaux sont également entrepris sur le pont de La Loutre.

1937 : La N.Q.P. obtient le « droit de franchise » pour 5 ans sur les deux municipalités de Lorrainville. En 1937, le conseil de la paroisse appuie financièrement le projet d'éclairage des rues du village. En octobre, on parle d'électrification de la campagne. Comme cela équivaut à l'ajout d'une taxe spéciale, on demande l'accord des contribuables. Les procès-verbaux ne disent pas si cette taxe spéciale est acceptée ou refusée, mais comme l'électrification de la campagne n'est pas complétée à cette époque, on peut présumer que le résultat du référendum est négatif.

Vie municipale

Encore une fois, le conseil avance de l'argent aux agriculteurs ayant besoin de grains de semence. Ce prêt est à nouveau accordé, deux ans plus tard. Par contre, l'aide est limitée à 50 \$ et elle n'est pas universelle, car un comité est mis sur pied pour évaluer les candidatures.

Le conseil s'adresse aux gouvernements afin qu'ils interviennent auprès du C.P.R. pour le transport gratuit du foin. Certains agriculteurs en ont besoin.

¹⁷ Chemins visés : entre les lots 48 et 49, rangs 6 et 7, et pour les lots 30 et 32, rang 1. Le conseil appuie la demande d'un contribuable afin qu'un octroi gouvernemental vienne épauler le projet pour un chemin entre les lots 33 et 39 du rang 4.

¹⁸ Le premier pour le chemin entre les lots 38 et 39 du rang 3, Laverlochère, et sur le rang 4; le second pour le chemin entre les lots 48 et 49 des rangs 6 et 7 et pour le rang 5 du lot 42, jusqu'à la limite de la municipalité.

¹⁹ Il est important de noter qu'entre chaque lot, une largeur de 15 pieds est prévue pour la construction d'un chemin de ligne. Donc, les chemins de ligne peuvent avoir une largeur de 30 pieds sans être dans l'obligation de dédommager les propriétaires voisins.



En mars 1940, deux contribuables reçoivent de l'aide directe du conseil.

Hygiène et santé publique

Le conseil s'oppose à l'ouverture du dépotoir, proposée par la municipalité du village.

Conseillers de la corporation municipale de la campagne sous Victor Boutin

Baril, Armand

Baril, Clovis

Baril, Fortunat

Baril, J.N.

Coutu, Philias

Barrette, Napoléon

Bernèche, Émile

Boucher, Anaclet

Boucher, William

Bourgoin, Rosaire

Coutu, Octave

Dénommée, Wilfrid

Descôteaux, Hormidas

Desjardins, Moïse

Dubois, Hormidas

Frappier, Azarias

Froment, Jean-B.

Gélinas, Hormidas

Guindon, Joseph

Laverdière, Albert

Laverdière, Herménégilde

Laverdière, Xavier

McFadden, Lucien

Mercier, Joseph

Payette, Alphonse

Richard, Ben

Rocheleau, Azarias

Trudel, Lucien



Octave Coutu maire

1940-1943 : Octave Coutu

Taxes foncières : **1940** : 0,25 \$ %; **1941** : 0,25 \$ %; **1942** : 0,25 \$ %.

Pour les années **1940, 1941 et 1942**, une taxe spéciale de 1,30 \$ par terre de 100 acres est imposée pour permettre l'entretien des chemins d'hiver.

Administration et politique

En 1941, la compagnie électrique de St-Eugène-de-Guigues offre ses services pour la vente d'électricité sur le territoire municipal. Le conseil s'informe à ce sujet à la N.Q.P. pour savoir si elle est prête à distribuer l'énergie.

1942 : En mars, le conseil s'oppose à la conscription pour le service armé outre-mer et il demande que les fils d'agriculteurs puissent être exemptés de cette obligation.

Bonne nouvelle pour les employés, le conseil annonce l'augmentation des salaires; le montant de cette augmentation n'apparaît toutefois pas au procès-verbal.

En 1943, faute de pouvoir desservir un contribuable par un chemin, son « rattachement » à Béarn est accepté.

La paroisse apporte son appui au conseil de Guérin dans sa demande pour que la route de Ville-Marie à Rouyn-Noranda passe par Guérin et Rémigny. De plus, il y a demande pour que ce chemin soit amélioré et entretenu.

Des contribuables demandent que les rangs 2 et 3 soient entretenus aux frais de toute la municipalité.

Infrastructures et chemins

a) Chemins

1941 : Les contribuables demandent des améliorations au Chemin des Quinze. Le conseil approuve et place une demande d'aide financière. Le conseil appuie également la demande de résidents du rang 5 pour abaisser une côte et pour la pause de garde-fous. En février 1943, on demande à